

## Aquarelle

---

Un coin de ciel très pur  
Aux teintes de topaze,  
Dentelle et fine gaze  
De rayons et d'azur ;

Dans un lointain de brume,  
En contours indécis,  
Se profile un mont gris,  
Frangé de blanche écume ;

Puis, s'approchant, le pré,  
Dans la lumière chaude,  
Jette un ton d'émeraude  
Sur le sable nacré ;

Les grands pins séculaires,  
Au feuillage endormi,  
Dérobent à demi  
Le lac aux ondes claires ;

Parmi les nénuphars,  
Les foins bleus du rivage,  
Un chaland hors d'usage  
Se berce à mes regards ;

Partout des reflets roses !  
Aussi, partout l'on sent  
Le calme s'unissant  
A l'infini des choses.

**Le frère GILLES.**

---

## La traite des Jésuites

---



ES derniers articles à la *Revue canadienne* m'ont attiré cette remarque : " Vous ne parlez pas de la traite des Jésuites ? " Je croyais pourtant en avoir dit suffisamment sur ce sujet, en d'autres occasions, tant par mes écrits que par mes discours et conférences, et je ne pensais pas avoir à y revenir. Mais, puisqu'un nouvel article doit être utile, faisons-le.

Nous avons déjà noté qu'au début des missions du Canada, la marche lente des affaires et l'arrêt souvent répété des souscriptions du royaume mettaient les missionnaires dans de continuel embarras. On ne pouvait songer à tirer des ressources des habitants du pays, qui travaillaient avec peine et misère à s'établir et avaient en outre à soutenir leurs missionnaires pour qu'ils ne souffrissent pas trop.

Il avait été réglé que les gens en possession du monopole de la traite seraient obligés de pourvoir, du moins en partie, à la subsistance des missionnaires. Cet arrangement peut sembler tout d'abord être une solution facile du problème. Mais, dans la pratique, il devenait peu ou point applicable. Deux ou trois prêtres étaient cantonnés à cent lieues dans les bois, tandis que deux ou trois autres erraient à deux cents lieues plus loin ! Comment les secourir efficacement ? Et puis, qu'on me passe cette réflexion peu charitable, pense-t-on que les marchands se pouvaient piquer de faire le possible et l'impossible à cet égard ?

Ce qu'il fallait, c'était changer de système. On s'y résolut et, cette fois, on tomba juste. On décida que les Jésuites feraient la traite d'une façon suffisante pour s'entretenir, no-

nobstant les secours qu'ils pourraient recevoir de France, lesquels étaient toujours maigres et incertains. Les marchands se prêtèrent à ce marché qui leur enlevait une petite partie de leur commerce, mais les libérait du souci aussi bien que de la dépense de sustenter les missionnaires. Peut-être pensera-t-on que le souverain aurait dû se charger de tous les frais des missions. Mais cela n'entraînait pas dans les habitudes de nos rois.

Pendant toute la période française, la traite permise aux Jésuites fonctionna sans soulever aucune plainte de la part des marchands intéressés. Cela indique bien qu'ils ne durent dépasser en aucun sens les limites convenues. L'historien ne saurait venir après cela enregistrer une protestation quelconque.

Cependant, il y a quelque chose à remarquer à ce sujet. Par malheur, notre ignorance donne parfois à de légers propos une importance qu'ils n'ont point. Quand un employé du gouvernement ou quelque visiteur officiel laisse tomber un mot de blâme ou une expression sarcastique sur tel ou tel fait, c'est à nous de voir qui est cet homme et à savoir au juste de quoi il parle. Par exemple La Hontan dit que la maison ou le poste du roi à Michillimakinac est à côté du "magasin" des Jésuites, ce qui était vrai. Seulement, pesons les termes. Par le mot "magasin" entendait-il dire que les Pères étaient tout simplement des commerçants, alors que leur état ordinaire devait comporter tout autre chose? <sup>1</sup> On a bâti sur ce terme tout un système d'allusions qui ont circulé dans plus d'un livre. D'autres phrases du même genre, tombées de la plume d'un passant, qui peut-être n'y mettait pas de malice, (peut-être aussi le faisait-il exprès pour donner un coup de patte), ont fortifié la thèse de ceux qui accusent les Pères d'avoir manqué à leur mission en se livrant au commerce.

---

<sup>1</sup> Nicolas Perrot et d'autres traiteurs mettaient leurs marchandises dans ce bâtiment, ce que La Hontan ne dit pas.

Mais tout cela ne tient pas debout devant l'attitude satisfaite des gens du monopole. D'ailleurs, la pauvreté, les misères et les privations des hommes héroïques qui prêchaient l'évangile aux sauvages du Haut-Canada, du Lac Supérieur, du Wisconsin et du Michigan, sont connues de tous ceux qui s'occupent d'histoire et font justice de toutes ces accusations malhonnêtes.

N'a-t-on pas vu, sous d'autres rapports, plusieurs pages de notre histoire prendre une fausse couleur, parce que des historiens préjugés, ou trop peu sur leurs gardes, ont adopté le dire d'un chroniqueur étourdi et l'ont transformé en un fait réel sans se donner la peine d'approfondir le sujet ? J'ai mentionné La Hontan. Il écrivait à la volée et glanait des historiettes, parfois en ne les comprenant qu'à demi, ce qui n'empêche pas son livre d'être riche en renseignements fort justes qu'il est le seul à nous faire connaître. Il se moquait volontiers des Jésuites ; mais à Québec il partageait leur table et en disait du bien ! Du reste, il agissait de même avec le gouverneur, dont il disait : " Il fait un petit commerce illicite — un vrai petit Pérou. "

J'ai tout lu dans les anciens livres, en regardant par derrière la toile ou derrière la page ! — et je pardonne à ceux qui se trompent. Quant à ceux qui mentent, ma police les surveille ; je ne crois qu'après avoir vu.

**Benjamin SULTE.**

## Nos poètes du terroir

---



L'ABBE NANTEL terminait naguère la préface du livre où il présentait au public les *Fleurs de la poésie canadienne* en disant : “ Faire connaître nos poètes, c'est faire aimer davantage les grandes choses qu'ils ont chantées : la religion et la patrie. ” Or, dans ce tournoi littéraire, <sup>1</sup> la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite les écrivains — et ceux qui aspirent à le devenir — à rappeler les faits et gestes de notre histoire. Pourquoi ne s'en trouverait-il pas un pour parler des poètes ? D'aucuns trouveront peut-être étrange que des poètes servent de thème à un travail consacré à l'évocation des figures héroïques et des gestes d'épopée ? C'est que, vus par certains côtés, nos poètes font figure de héros. Pour chanter la patrie canadienne, ils ont dû braver souvent le mépris des utilitaires et des indifférents. Ils ont dû compter toujours et uniquement sur leurs propres ressources pour lancer, dans un public où les intellectuels et les lettrés étaient l'espèce rare, le fruit de leurs inspirations et de leurs travaux. Certains même sont morts à la peine. Tel l'infortuné Crémazie, obligé de s'exiler pour avoir trop prêté l'oreille au chant des muses de la patrie. L'abbé Casgrain nous le montre, en effet, dans sa petite librairie de la rue de la Fabrique, “ accoudé nonchalamment sur une nouvelle édition de Lamartine ou de Sainte-Beuve ”, et “ oubliant d'escomp-

---

<sup>1</sup> Ce travail de M. Adolphe Robert, de Manchester, avait été préparé pour le dernier concours littéraire de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'un de nos directeurs, ayant eu l'occasion d'apprécier cette étude, l'a jugée “ intéressante à titre de coup d'oeil sur un aspect particulier de notre poésie canadienne ”, et il a proposé à l'auteur de la publier dans la *Revue canadienne*. — NOTE DE LA RÉDACTION.

ter un billet à la banque pour courir après une rime qui lui échappait ”.

Qu'on les prenne un par un, poètes, romanciers, historiens, et l'on verra que ce sont le souci d'enrichir la littérature nationale d'une oeuvre nouvelle, le désir de faire connaître davantage leur pays, l'ambition de le rendre cher à tous qui président à la publication de leurs oeuvres. Leurs efforts sont rarement à base d'intérêt personnel. Ils n'en ont que plus de mérite, et, à tous les titres, ils ont droit à une place honorable au Panthéon de nos gloires nationales.

L'on comprendra toutefois que dans les circonstances il nous soit impossible de parler de tous les poètes et d'apprécier l'ensemble de leurs oeuvres. Il faut nécessairement nous borner, en glanant ici et là, dans leurs ouvrages, telle partie plus conforme aux besoins de l'heure présente. En ce moment où l'on glorifie l'amour du sol, où l'on prêche le retour à la terre, et où l'on rappelle à une jeunesse trop portée à l'oublier que nous descendons d'une race de “pousseurs de char-rues”, il n'est peut-être pas hors de propos d'évoquer le souvenir de quelques poètes qui se sont appliqués, dans leurs vers, à chanter le terroir canadien, et d'étudier de quelle façon ils l'ont chanté. Certes, ils ne sont pas légion, nos poètes du terroir ! Mais dans un pays où certains contestent l'existence d'une littérature nationale ils sont encore assez nombreux pour fixer l'attention.

Citons, pour commencer, un poème de Joseph Lenoir, publié en 1857, au cours de cette période littéraire où, selon l'abbé Casgrain, “l'historien Garneau se coudoyait avec le penseur Etienne Parent, où le baron Gaudrée-Boileau, alors consul de France à Québec, donnait la main à l'abbé Ferland, pendant que Chauveau feuilletait les *Samedis* de Pontmartin, où J.-C. Taché discourait à bâtons rompus avec son antagoniste Cauchon, où Fréchette et Lemay lisaient leurs premiers

essais, où Gérin-Lajoie s'attardait avec Alfred Garneau au sortir de la bibliothèque du Parlement". Le poème de Lenoir est intitulé *Les laboureurs*. C'est l'hommage du poète à la terre de chez nous. Lenoir ne veut pas que l'on méprise les laboureurs. Et c'est en des strophes d'une heureuse inspiration, quoique de facture un peu lourde, qu'il célèbre leurs travaux. Là ne se borne pas son désir cependant. A la classe dirigeante d'alors il conseille de ne pas laisser croupir le paysan canadien-français dans les ornières de la routine et de l'ignorance, mais au contraire de l'instruire et de le diriger vers le bien. Et il conclut en des vers qui ne manquent pas d'harmonie :

Il n'est que ce moyen d'atteindre un long bien-être,  
 D'attacher, à ce sol fécond qui les vit naître,  
     Les hommes aimant les labeurs;  
 De voir leurs nombreux fils ployés sur leurs faucilles  
 Et d'entendre, le soir, le doux chant de leurs filles  
 Se mêler à celui des rudes travailleurs.

Certes, le conseil du poète est encore pleinement d'actualité. Tout en faisant la part des progrès accomplis en matière d'exploitation économique et agricole, ne doit-on pas voir un peu d'anomalie dans le fait que le terroir laurentien, habité en très forte partie par une population rurale, soit si richement doté de collèges classiques et commerciaux et si pauvrement pourvu d'écoles d'agriculture ? L'instruction que l'on s'est appliqué à donner jusqu'ici, loin

D'attacher à ce sol fécond qui les vit naître  
     Les hommes aimant les labeurs,

a eu pour effet au contraire de les en détacher, à tel point que l'on est obligé maintenant d'entreprendre tout un mouvement de retour à la terre. Sans doute, les collèges classiques et

commerciaux sont nécessaires pour former aux professions libérales et à l'industrie une certaine classe de jeunes gens. Mais, s'il est essentiel à l'homme de loi et au professeur de se préparer à l'exercice de leurs fonctions par des études spéciales, pourquoi ne serait-il pas également de première importance pour le futur habitant d'apprendre à l'école d'agriculture les principes et les théories de sa noble profession ?

L'abandon de la terre, avec quels accents douloureux un autre de nos poètes, Octave Crémazie, ne l'a-t-il pas lui aussi déploré? Qui ne connaît les strophes où il adjure la jeunesse de son temps de ne pas se laisser séduire par le mirage trompeur des régions étrangères et lointaines? C'était à l'époque où la fièvre de l'or s'emparait des esprits. On ne rêvait qu'expéditions et aventures au pays de Californie. On ne parlait que gisements merveilleux et découvertes fabuleuses. Et à ces jeunes insensés, qui quittaient tout, parents, patrie, famille, pour se lancer dans l'inconnu, Crémazie jetait cet appel suppliant :

Loin de vos vieux parents, phalange dispersée,  
O jeunes Canadiens, qu'une fièvre insensée  
Entraîne loin de nous aux régions de l'or,  
Avez-vous bien compris ce grand mot : la patrie ?  
Ce ciel que vous quittez pour une folle envie,  
Ce ciel du Canada, le verrez-vous encor ?

Et lui qui devait éprouver plus tard les nostalgies et les amertumes de l'exil, lui qui avait peut-être déjà le pressentiment de sa destinée tragique, il indiquait d'avance aux chercheurs de fortune le sort qui les attendait sous un ciel étranger :

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile  
Traîne son existence à lui-même inutile.  
Son coeur est sans amour, sa vie est sans plaisirs ;  
Jamais pour consoler sa morne rêverie  
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,  
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Crémazie tente donc de les retenir par la description des beautés de la terre natale, et c'est avec un enthousiasme voisin du lyrisme qu'il s'exclame :

Salut, ô ma belle patrie !  
 Salut, ô bords du Saint-Laurent !  
 Terre que l'étranger envie  
 Et qu'il regrette en la quittant :  
 Heureux qui peut passer sa vie  
 Toujours fidèle à te servir,  
 Et dans tes bras, mère chérie,  
 Peut rendre son dernier soupir !

Crémazie a passionnément aimé son pays. Il ne pouvait comprendre qu'on le quittât pour aller vivre ailleurs. D'amers regrets s'épanchent de son coeur, devant le départ d'une belle et saine jeunesse pour des expéditions dangereuses et la plupart du temps vaines.

Et, maintenant, voulez-vous que nous parlions un peu de Baptiste Auclair ? Louis Fréchette nous le campe en deux vers :

C'était un grand vieillard jovial, ayant l'air  
 Déluré d'un ancien capitaine en retraite.

Les partisans du *birth control* me pardonneront si j'ose rappeler, à une heure où leurs funestes théories ont malheureusement des tendances à se répandre, qu'

Il avait élevé seize enfants : huit garçons  
 — Là-dessus je ne sais plus combien de bessons —  
 Et huit filles, tous seize installés en ménage.

Cette prodigalité ne l'empêchait pas d'être encore alerte et vigoureux et d'en remonter, sur bien des points, aux jeunes freluquets qui voulaient lui donner des leçons. Car, disait-il,

.....Un homme est éloquent,  
 Et peut se proclamer bon patriote... quand ?  
 Quand il a cinquante ans labouré la prairie  
 Et donné comme moi cent bras à la patrie.

Si Baptiste Auclair aimait volontiers à raconter ses souvenirs de jeunesse et ses aventures de trappeur, en revanche, il n'était pas facile de lui arracher l'histoire de certaine petite robe d'enfant, conservée précieusement dans une armoire et qu'il avait jadis destinée à l'aîné de ses fils, après l'avoir tenue lui-même de son père.

Oh ! c'était une bien navrante histoire ! — A l'endroit où s'élève aujourd'hui Nicolet, trois paysans, venus de France, avaient commencé le défrichement d'un coin de forêt. L'un avait amené avec lui sa femme et ses deux enfants, mais, dans la suite, la petite famille s'était enrichie d'une nouvelle unité. Or, ce jour-là, la saison ayant été bonne, les colons coupaient à la faucille la luxuriante moisson des blés nouveaux. Admirez ce tableau :

.....Dans le cadre assombri  
 De l'immense forêt qui lui prête un abri.  
 Une calme clairière où l'on voit, flot mouvant,  
 Les blés d'or miroiter sous le soleil levant ;  
 A genoux sur la glèbe et tête découverte,  
 Les travailleurs penchés sur leur faucille alerte ;  
 Deux enfants poursuivant le vol d'un papillon ;  
 Et puis ce petit ange, au revers d'un sillon,  
 Parmi les blés mûris montrant sa bouche rose...  
 C'était comme une idylle au fond d'un rêve éclosé.

Hélas ! l'idylle devait se terminer par une de ces sanglantes tragédies, si fréquentes à cette époque, où nos pères défrichaient en tenant le fusil d'une main et la charrue de l'autre. Car l'Iroquois jaloux et sournois rôdait autour des pionniers. Et au moment où ceux-ci se croyaient à l'abri du danger, une volée de flèches, partie de la lisière de la forêt, venait abattre

au milieu des gerbes les moissonneurs trop confiants. Tous furent massacrés, si ce n'est l'enfant, sauvé par l'héroïsme de sa mère, qui avait réussi, avant de mourir, à l'enfouir sous une gerbe sanglante. Et en terminant ce récit, le vieillard montrait le misérable vêtement porté ce jour-là par le petit orphelin. Cet enfant, c'était son arrière-grand-père.

Sans doute, l'histoire de Baptiste Auclair n'est qu'une légende ; mais c'est une légende fondée sur des données authentiquement historiques. C'est en luttant contre les barbares enfants des bois que nos ancêtres ont ouvert les sillons dans le sol vierge de la Nouvelle-France. La terre qui a bu leurs sueurs a bu aussi leur sang. Cette terre nous est donc sacrée, et ce serait un crime de l'abandonner aux ronces et aux chardons.

Fréchette a également chanté, en des vers magnifiquement frappés, la *première moisson* sur le sol de la colonie. Il nous montre Louis Hébert,

Un vaillant ! le premier de cette forte race

.....

Qui dans ce sol nouveau par son bras assaini

Mit le grain de froment.....

Mais, en dépit du tableau merveilleusement brossé de ce poème, en dépit de l'harmonieuse cadence du vers et du souffle inspiré qui l'anime, on se sent encore plus ému devant le simple et tragique récit de Baptiste Auclair.

Ouvrons maintenant les *Aspirations* de Chapman. Écoutez les confidences que fait au poète la charrue, couchée sur le flanc dans la prairie et toute fumante encore d'avoir labouré la glèbe féconde : " Je suis, dit-elle, la charrue qui déchire la terre, luttant contre les pierres, les racines et les orties. De mon soc luisant et impitoyable, j'ouvre les sillons où le semeur jette le grain de blé qui nourrit le monde. Quand j'ai passé,

les ronces et les épines font place à d'épaisses moissons ondulant sous la brise molle et paresseuse des lourds après-midis d'août. Le laboureur qui tient mes mancherons a la poigne rude et ferme. Mais nous nous comprenons, lui et moi, parce que je suis le trait d'union qui l'attache au sol. Chaque matin, il me trouve prête au devoir. Et nous peinons ainsi de l'aube au crépuscule. Mon oeuvre est une oeuvre de paix. Les peuples qui m'abandonnent pour l'épée apprennent à leurs dépens que je suis leur meilleure amie. Beaucoup me méprisent à cause de mon obscurité, mais je me souviens alors avec orgueil que

Le grand Cincinnatus aimait à me guider.

J'ai pour compagnons le soleil qui fait resplendir mon soc comme un bouclier, l'ondée qui me rafraîchit, la brise de mai qui m'apporte le parfum des lilas et des muguets, l'alouette qui chante sur mes guérêts, le ruisseau qui murmure dans la prairie, l'arbre qui me verse son ombre. Je suis, en un mot, l'humble instrument collaborant avec le maître souverain pour donner à l'homme son pain quotidien, et

Mon travail est divin, car j'aide à féconder  
L'éternelle union d'où proviennent les gerbes.

Et, devant ce langage, le poète s'émeut et comprend. Il comprend ce qu'a fait la charrue pour le monde et pour sa race. Il comprend qu'elle n'est pas le vulgaire outil que d'aucuns abandonnent si facilement pour le pic et la pelle, mais qu'elle est au contraire l'instrument divin par quoi s'élaborent les gestes d'en-haut.

Lenoir, Crémazie, Fréchette, Chapman et d'autres encore, ont chanté, sous des formes diverses, le culte du sol et les saints labeurs de la terre. Mais ce n'est qu'à l'occasion qu'ils font vibrer cette corde de leur lyre. Ils défendent le paysan

canadien-français contre une certaine classe d'imbéciles, qui croient lancer la suprême injure à quelqu'un en l'appelant *espèce d'habitant* ou s'imaginent que l'expression *ne fais pas l'habitant* est la dernière objurgation par laquelle on entraîne un ami qui hésite. Ils gémissent sur le sort de ceux qui dédaignent le bonheur à portée de la main pour courir les aventures. Ils évoquent en de saisissants récits les luttes sanglantes des premiers défricheurs contre les Peaux-Rouges. Ils exaltent le rôle du laboureur et de la charrue au point d'en faire de véritables collaborateurs de la Providence divine. Mais ils ne sont pas, à proprement parler, des poètes du terroir.

Il appartenait à d'autres aèdes canadiens de mériter cette appellation. Et, parmi ceux-ci, mentionnons, à cause de la saveur terrienne qui se dégage nettement de leurs oeuvres, Pamphile Lemay et Blanche Lamontagne.

L'un est en quelque sorte le précurseur, l'autre le fidèle disciple; mais la poésie du disciple est de même essence que celle du précurseur, du moins en ce qui concerne la source de l'inspiration. Lemay est peut-être plus étendu, ses poèmes embrassent un horizon plus vaste et dessinent, en des aspects plus variés et en des poses plus pittoresques, la silhouette du paysan canadien-français. Blanche Lamontagne est plus régionaliste et chante sa Gaspésie sauvage et rude comme Vermenouze son Auvergne. On a déjà comparé cette dernière à Louis Mercier, et ce n'est pas sans raison. Telle de ses pièces, *Les routes* par exemple, a plus d'un point de ressemblance avec *La route des Voix de la terre et du temps*.

Avec Lemay, voici d'abord le colon taillant parmi les arbres séculaires un domaine,

Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.

Bientôt, au sein de l'éclaircie, surgira la première moisson, et

tous les ans, le domaine ira s'agrandissant sous l'effort du rude défricheur. Pendant que nous sommes en forêt, allons visiter la sucrerie avec sa cabane en bois rond, l'eau d'érable qui tombe goutte à goutte et tinte en tombant, la sève qui bout sur le feu dans les grands chaudrons, le sucre qui achève de refroidir dans les moules épars sur la neige, la tire où garçons et filles mordent à belles dents, oubliant alors que

La bouche est imprudente et le baiser, certain.

Mais, dans le domaine maintenant vainqueur de la forêt, il faut songer à élever une habitation. On organise donc la corvée pour le levage de la maison. Les scies mordent le bois, les haches résonnent, les marteaux claquent dru, les copeaux volent de tous côtés,

L'un siffle une romance en creusant sa mortaise,  
L'autre ajuste un tenon et formule une thèse.

La gaieté toutefois ne retarde pas le travail, et, le soir venu, le pignon dressé se fleurit d'un bouquet. Permettez que l'on vous présente maintenant la maîtresse de la maison, paysanne accorte à la nombreuse nichée. Pendant que lui travaille aux champs, elle prend soin du ménage, prépare le frugal repas, tisse la toile et la laine pour le vêtement de l'homme et des petits. Le soir, elle s'assoit près de l'époux fatigué, sous la lampe, et raconte sa journée consacrée aux austères devoirs. De son côté, il lui confie qu'il a commencé la fenaison, fauché la première pièce et dressé dans le carré de blé-d'inde un mannequin pour effrayer les corneilles. Les blés sont encore "verdets", mais nul doute que les javelles seront pesantes et que

Les gerbes vont crier sous l'étreinte des harts.

Et déjà il entrevoit, toute couronnée de fleurs et de guirlandes, la grosse gerbe, celle qui entrera la dernière dans la grange mettant ainsi fin à la moisson. Quand les récoltes seront rentrées, il faudra broyer le lin dans la coudraie. On fera ensuite les labours d'automne, puis, aux premières neiges, on sera prêt à battre au fléau. On étendra de bonnes airées, bien épaisses, sur le plancher de la batterie. On battra même au fléau, le soir, à la lueur du fanal accroché au soliveau. Plus tard, quand les chemins seront durcis, on ira faire moudre au moulin à farine le grain de la moisson...

Et voilà ce que chante le poète avec des mots rustiques et doux. C'est toute la vie du paysan canadien-français qui se déroule ainsi dans ses vers.

A l'exemple de Pamphile Lemay, Blanche Lamontagne chante aussi les habitants, et sur le même mode, avec le même amour et les mêmes enthousiasmes. Peut-être ne les a-t-elle pas autant accompagnés dans leurs durs travaux de chaque jour, car sa poésie, d'un caractère plus général, descend moins jusqu'aux obscurs détails par quoi leur vie est faite. En revanche, avec quelle psychologie et quelle finesse de pénétration elle distingue leurs vertus domestiques, avec quel réalisme elle dépeint leurs moeurs simples et tranquilles! Voici comment elle décrit, avec des vocables de chez nous, la proverbiale hospitalité des demeures campagnardes :

Vous devez être las, disent ces braves gens,  
Entrez donc vous asseoir dans " la chaise bergante " ?  
Mangez, la huche est pleine, et l'orge est jaunissante,  
Car, pour nos champs, les cieux se montrent indulgents.

.....  
Chauffez-vous, et buvez dans ces " vaisseaux " profonds  
Le lait que nous venons de " tirer " de nos vaches. "  
Et, si nous nous levons en regagnant la porte,  
Ils s'écrient tous ensemble: " Espérez " à demain!  
La " brunante " est venue et la nuit sera noire,  
Espérez à demain : vos effets sont rangés !  
Pour vous coucher, voici le lit des étrangers,  
Et, si vous avez soif, voici la tasse à boire !

Qui de nous, ayant déjà séjourné à la campagne, pourrait contester la vérité de ce tableau?

Blanche Lamontagne aime donc la campagne, et elle nous la peint sous de multiples aspects, à la brunante, sous la pluie, dans le vent de noroît qui emporte les feuilles d'automne et soulève les vagues du grand fleuve, dans la poudrerie des jours d'hiver, sous les frondaisons d'avril et les dorures d'août, sous la brise du soir qui descend des montagnes à l'heure où les foins coupés embaument la prairie. Ailleurs, elle nous la montre avec ses clochers d'argent se profilant sur l'azur du ciel, ses routes que tachent de plaques claires à la veillée les lampes des maisons échelonnées sur leurs bords, ses sentiers par où l'on monte aux champs et que suivent le soir pour rentrer à l'étable les génisses repues aux mamelles fécondes, ses fontaines chantantes où boivent les troupeaux, ses côteaux où les attelages peinent sur les charettes aux essieux grinçants, ses peupliers de Lombardie au " front hautain " qui tremblent dans le vent. . .

Les champs de blé lui inspirent quelques-uns de ses plus beaux poèmes et la prennent parfois pour confidente de leurs espoirs et de leurs peines. Car, pour le poète, les blés ont aussi leurs souffrances, tels ces blés canadiens qui lui disent :

Nous pleurons pour les blés de France,  
Qu'écrasent les canons prussiens.

Et voici enfin le vieux " ber " dormant sur les entrants du grenier, après avoir endormi lui-même quatre générations, le fournil où l'on se réunissait pour éplucher les " gadèles ", l'étable où ruminent les boeufs somnolents et doux.

Devant toutes ces choses qui ont conservé la race vertueuse et saine, le poète met en garde les filles de chez nous contre les beaux messieurs de la ville :

Ne les laisse pas te conter fleurette,  
 Ils ne peuvent point t'offrir le bonheur.  
 Ah ! garde ton coeur, " faluron lurette ",  
 Ah ! garde ton coeur pour un moissonneur !

Pamphile Lemay et Blanche Lamontagne feront-ils école ? Ce serait à souhaiter pour l'avenir de la race et de sa littérature nationale. Quoi qu'il en soit, ils nous ont initiés à un genre de poésie auquel on ne nous avait pas accoutumés, et qui parle éloquemment à l'âme canadienne.

En les lisant, je ne puis me défendre d'évoquer — que l'on me pardonne ce souvenir personnel — la bonne vieille terre paternelle, défrichée par les ancêtres au commencement du siècle dernier et qui, depuis 1804, n'a pas changé de maître. S'il revenait aujourd'hui, l'aïeul qui dans son sol fécond a tracé le premier sillon, il reconnaîtrait le bois du trécaré, la pièce de l'éérable, celle du pin, le ruisseau, les côteaux. Il retrouverait l'orme qu'il a lui-même planté devant la grange, le jardin avec ses cerisiers et les saules qui versent leur ombre à la maison. Je la revois en ce moment, telle qu'elle m'apparut la dernière fois, avec son jardin aux allées bien alignées, sa verte prairie émaillée de fleurs des champs, ses jeunes moissons frissonnantes au ras du sol, ses troupeaux broutant l'herbe encore humide de la rosée du matin, et, là-bas, la ligne sombre de ses érables qui se perd dans le bleu de l'horizon. O douce terre des aïeux ! terre aimante qui a su garder auprès de toi tes enfants attachés à ton sol, terre nourricière dont les entrailles fécondes ont donné du pain à quatre générations, terre qui as vu la sueur des miens et les as vus courageux au devoir, ardents au labeur, terre où il est impossible de faire un pas sans que jaillisse le parfum des souvenirs aimés, terre fertile en moissons et en enfants, je t'aime et je te vénère ! Fasse le ciel que jamais un pied étranger ne te foule ou qu'une main inconnue ne t'ensemence !

Adolphe ROBERT.

15 octobre 1917.

# Le beau en architecture <sup>1</sup>

---

## I — Notions générales sur l'art de bâtir, du point de vue de l'esthétique

**I**MPORTANCE de l'architecture — L'art architectural est le premier, le roi des arts du dessin, parce qu'il est le plus ancien et qu'il a donné naissance aux deux autres : la sculpture et la peinture.

L'une des préoccupations principales de l'homme, à l'origine du monde, fut nécessairement de se mettre à l'abri des intempéries des saisons. Il habita d'abord des cavernes, puis se bâtit des maisons. Avec la prospérité des siècles, ces maisons prirent de l'importance et quelques-unes devinrent des palais. Mais l'homme avait été créé religieux, et la superbe nature qui s'offrait à ses regards étonnés lui rappelait tous les jours l'auteur de tout bien. S'il fallait sans doute un abri à son corps, son âme demandait aussi un monument qui traduisît ses croyances, un temple où elle pût implorer la clémence du créateur et le remercier de ses bienfaits. Des édifices consacrés au culte s'élevèrent donc partout où les premiers humains formèrent une agglomération. C'est ainsi que se créa l'architecture, devenue dès lors " le plus utile des beaux-arts et le plus beau des arts utiles ".

Ce qui ajoute à l'importance de l'architecture, c'est qu'elle interprète et crée au lieu d'imiter. Elle vérifie ainsi

---

<sup>1</sup> Conférence prononcée à l'Université Laval de Montréal, pendant les cours de vacances de 1917. Après avoir parlé de l'utilité de l'esthétique pour la formation du goût et la culture intellectuelle en général, le conférencier aborde son sujet.

d'une manière excellente cette définition de l'art que l'on trouve dans beaucoup d'ouvrages : l'art est l'interprétation de la nature.

“ Le sculpteur, le peintre, dit M. Blanc, <sup>2</sup> trouvent dans cette nature un modèle précis, achevé, complet, qu'il leur faut imiter pour arriver à l'expression de leurs sentiments ou de leurs idées, et l'imitation, qui n'est pas leur but, est du moins leur moyen. Quant à l'architecte, il ne copie précisément aucun modèle; il s'assimile, selon ses forces, non les choses créées, mais l'intelligence qui les créa. Il imite le créateur, non pas tant dans ses ouvrages que dans ses pensées. ”

Travaillant le granit, superposant la pierre,  
Il fixe son concept, simple, riche ou sévère.  
Pour seoir le monument qui de beauté reluit.  
Comme le créateur, sans modèle il construit.

*En quoi consiste l'art de bâtir* — Certains dictionnaires définissent l'architecture “ l'art de construire et d'orner les édifices ”. L'architecte ne serait plus alors qu'un constructeur et un décorateur. N'est-ce pas déprécier un art aussi grand et aussi lié à la gloire des nations qu'est l'art de bâtir? La beauté d'un édifice ne consiste pas dans une décoration appliquée à une construction, mais bien dans les qualités esthétiques de l'édifice lui-même; et pour ceux qui estiment l'architecture à sa juste valeur, le beau ne doit pas être séparé de l'oeuvre du constructeur.

Telle n'est donc pas la vraie définition de l'architecture. D'après M. Blanc, c'est l'art de construire selon les principes du beau, <sup>3</sup> en d'autres termes, l'art d'élever des édifices, des monuments qui répondent aux règles du bon goût. Cette définition de l'art de bâtir fait bien voir que l'esthétique lui est essentielle.

<sup>2</sup> *Grammaire des arts du dessin*, par C. Blanc.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

Ceux qui construisent doivent se faire un devoir d'élever des bâtiments qui satisfont notre goût pour le beau. " Tout édifice intercepte l'air que nous respirons, la lumière qui nous réchauffe, le jour qui nous éclaire... Il est donc juste qu'il nous dédommage, au moins par sa beauté, des bienfaits dont il nous prive... Le caprice d'un seul pourrait-il nous condamner, nous et nos descendants, à subir, comme un supplice de tous les jours, une difformité en pierre de taille?... Non, les sociétés ne se forment pas à de pareilles conditions. Le respect qui leur est dû oblige le constructeur à devenir architecte et lui fait du culte de la beauté un devoir." <sup>4</sup> Par suite, on ne peut contester le droit qu'a l'autorité civile de promulguer des lois pour prévenir les aberrations architecturales dans les villes.

L'art de bâtir est le plus géométrique et le plus matériel des arts du dessin. Il est aussi le plus complexe. Par sa nature même, il appartient aux mathématiques appliquées dont la connaissance est par conséquent nécessaire au constructeur. En outre, chaque édifice doit satisfaire à des conditions d'ordre, de convenance, de distribution, d'hygiène, d'éclairage, etc., qui en font une oeuvre se prêtant mieux que toute autre à une analyse et à une critique précises. L'architecte est donc à la fois constructeur et artiste.

Comme constructeur, il tient compte de la qualité des matériaux, de leur poids et de leur résistance. Il les dispose ensuite de manière que ses édifices soient solides et appropriés à leur fin. Ces qualités, comme celles d'hygiène, d'éclairage, etc., il les recherche en préparant les plans et les devis.

Comme artiste, l'architecte donne à sa composition toute la beauté possible. Et c'est ici le point qui doit nous occuper. Car, en esthétique, il faut considérer l'architecture comme un

---

<sup>4</sup> *Ibidem.*

art et non comme une science. Or la plupart des esthéticiens admettent que les principales conditions du beau dans les arts sont : *l'expression*, la *proportion*, *l'unité*, la *variété* et *l'harmonie*. Voyons donc comment l'homme de l'art doit satisfaire à ces conditions dans son oeuvre pour lui donner toutes les qualités désirables.

## II — Conditions générales du beau appliquées à l'architecture

L'EXPRESSION. — L'architecture est l'art qui a le moins d'expression, parce qu'il est le plus matériel. Il doit donc, plus que tout autre, mettre à profit les diverses conditions qui dépendent de cette matérialité même. Bien que ses formes géométriques et les éléments sensibles dont il dispose n'offrent que peu de ressources, il se prête néanmoins à exprimer des sentiments variés.

L'architecture peut faire naître l'idée de la grandeur et de la majesté, même sans avoir recours à de vastes proportions et uniquement par l'aspect que l'oeuvre est susceptible de prendre. Il est certain que la simplicité bien comprise, unie à une ordonnance facile à saisir, suffit pour exprimer fortement la grandeur. Au contraire, les surfaces trop divisées manquent de gravité et diminuent cette impression. Elles offrent plus de richesse que les plans unis, mais ne sont pas aussi imposantes.

Les Grecs nous ont laissé de nombreux exemples de monuments qui sont d'un aspect majestueux et ne dépassent pourtant pas les proportions ordinaires. La juste sobriété du relief sur les murs, les lignes continues et harmonieuses faisant dominer le sens horizontal, l'idée de force et de solidité qui se dégage de la construction provoquent chez celui qui contemple un édifice grec une impression profonde de dignité et de noblesse.

Les architectes des cathédrales gothiques, tout en procédant autrement que les Hellènes, mesurèrent si bien tous les membres de leurs constructions que celles-ci en reçurent également une imposante expression de grandeur. Ils compliquèrent les formes, multiplièrent les saillies, mais leur donèrent de la continuité dans le sens vertical. La hauteur obtenue par ce procédé élève vraiment le sentiment et dispose l'âme à la prière. Ce genre de construction était donc bien adapté à l'époque de foi vive qui l'a inspiré. En somme, "l'architecture ogivale n'a ni la solidité parfaite, ni les proportions sages et discrètes de l'art grec", mais elle gagne en élégance ce qu'elle perd en apparence de stabilité.

L'architecte doit imprimer un cachet particulier aux édifices suivant le pays et la nature qui les encadrent. L'architecture, en effet, ne peut avoir l'indépendance des autres arts du dessin. Elle est soumise trop souvent à un but qui la gêne et la contraint. Mais souvent aussi l'artiste trouve moyen de recouvrer sa liberté en faisant d'une œuvre imposée une œuvre d'art. Car, ainsi qu'il a été dit plus haut, les ouvrages d'architecture sont de pures créations de l'esprit. Si, d'un côté, l'architecte est forcé d'obéir aux lois de la matière et aux conditions du pays, de l'autre, il ne peut être assujéti comme le peintre et le sculpteur à l'imitation d'un modèle pris dans la nature.

Il faut cependant convenir que les climats ont des exigences auxquelles l'architecte ne peut se soustraire. Par exemple, les toits seront plats dans les pays tropicaux, où il pleut rarement et où l'on aime à aller respirer, sur la maison, la brise rafraîchissante du soir. Au contraire, dans les contrées septentrionales, les toits doivent généralement être en forme d'accent aigu, parce qu'il faut songer à faire écouler l'eau et à rejeter la neige qu'ils reçoivent. Les autres parties de la construction subissent de même plus ou moins les influences clima-

tériques. "Enveloppée, close, frileuse, l'architecture dit clairement au spectateur qu'elle a peur du froid, de la neige, de la pluie, du vent et qu'elle est vêtue en conséquence. Ouverte, épanouie, souriante, ornée de délicates sculptures semblables aux broderies d'un voile léger, peinte de couleurs vives pareilles aux fraîches nuances des étoffes de printemps et d'été, elle nous apprend en termes joyeux qu'elle est née aux rayons d'un soleil ami et qu'elle a plus d'espérances que de craintes." (C. Lévêque)

Les monuments du passé révèlent les moeurs et les croyances du peuple qui les a élevés, et les nouvelles constructions auront de même le caractère de leur temps. On peut lire en quelque sorte l'histoire d'un peuple, découvrir le cachet particulier de son tempérament, reconnaître même ses croyances religieuses à la vue de ses monuments. Bien plus, par le progrès ou la décadence de son architecture, on peut retrouver les degrés de civilisation par lesquels une nation a passé. "L'architecture, dit le Frère Azarias, <sup>5</sup> est un guide fidèle pour trouver l'esprit d'une époque ou d'un pays. L'expression d'une construction est une et par suite infaillible. C'est le même génie national qui inspire la littérature et l'architecture d'une contrée."

Par exemple, les monuments des Egyptiens nous apprennent que, chez ce peuple, la vie publique avait une grande importance; que l'homme, surtout l'esclave, appartenait à la société avant d'appartenir à sa famille; que les rois exerçaient une autorité souveraine et absolue. Voilà pourquoi les maisons particulières s'effacent devant les palais. Du reste, les bas-reliefs qui décorent les constructions de l'Egypte nous redisent toute l'histoire de ce pays. De même, les temples de la Grèce révèlent le goût délicat des Hellènes et le respect pro-

---

<sup>5</sup> *Philosophy of Literature.*

fond dont ils entouraient leurs dieux, tandis que ce qui reste de l'ancienne Rome raconte la grandeur et les ambitions du peuple-roi. De la même façon toujours, les beffrois et les hôtels de ville du moyen âge font revivre l'organisation des communes, et les cathédrales gothiques rappellent l'esprit de foi qui animait les populations d'alors...

La cathédrale dresse sur la beauté des cieux  
L'espoir immaculé de la foi catholique ;  
Elle est l'hymne de pierre écrit par nos aïeux  
Dans les siècles d'amour et de ferveur mystique...

(A. LAMANDE)

Pareillement les châteaux féodaux ne révèlent-ils pas l'esprit militaire et la puissance des seigneurs? et la grandeur de la monarchie française ne nous est-elle pas montrée par la magnificence des châteaux de la Renaissance? Enfin la société moderne ne se peint-elle pas dans ses édifices religieux, dans ses théâtres, dans ses gares de chemin de fer, dans ses bibliothèques, dans ses musées et dans ses hôtels particuliers ?

Par le caractère et l'aspect qu'elle revêt, l'oeuvre architecturale doit exprimer sa destination. Le caractère d'un édifice constitue sa physionomie spéciale. Quand la pensée qui jaillit de cette physionomie est claire et précise, celle-ci révèle au premier coup d'oeil la destination de l'édifice. Une église nous dira qu'elle est la demeure de Dieu, par son aspect imposant et souvent magnifique. Ses grandes portes, son clocher, où vibrent des voix d'airain, nous montrent clairement qu'elle est aussi l'édifice où les fidèles s'assemblent. Un monastère nous annoncera, par son extérieur grave et sévère, que ceux qui l'habitent veulent vivre loin du monde. A la vue du dehors splendide d'un château, nous reconnaitrons la vie somptueuse que son propriétaire veut y mener. Une riante villa située au milieu de bosquets et de jardins fleuris nous dira qu'elle a été bâtie par de riches citadins qui

veulent y jouir du repos de l'été. Une habitation champêtre nous donnera l'idée d'une vie simple et modeste. Une prison se révèle par la massiveté, l'ordonnance sévère de sa construction; un hôtel de ville, par son architecture plus élégante, par sa tour élevée rappelant les beffrois de jadis; une bourse, par ses portiques d'un accès facile; un monument funéraire, par ses formes austères ornées d'emblèmes de la mort, etc. Enfin l'expression d'une oeuvre d'architecture s'enrichit de tous les souvenirs qui y restent attachés. L'édifice nous rappelle le talent de l'architecte qui en a dressé le plan, l'habileté de ceux qui l'ont exécuté, les jours de joie et de tristesse qui se sont écoulés depuis sa construction, les générations qui ont passé autour de lui, enfin tous les événements mémorables dont il a été le témoin silencieux et impassible.

Il en résulte que, pour bien saisir l'expression d'un édifice, il faut connaître l'histoire du peuple qui l'a élevé. De même, pour bien comprendre l'histoire d'un peuple, on ne doit pas ignorer ses monuments. Pour bien saisir la beauté délicate et les formes raisonnées des temples grecs, il faut non seulement se les représenter dans le pays et la nature qui les ont vu construire, mais encore se rappeler la culture esthétique de leurs architectes et les moeurs douces des habitants de l'ancienne Grèce. Pareillement, c'est faute de posséder leur histoire que plusieurs esprits du XVII<sup>ème</sup> siècle, doués d'ailleurs d'un goût remarquable, n'ont pas compris la beauté des cathédrales gothiques. Fénelon, par exemple, considérait comme " sans règle ni culture " les architectes de ces édifices qui ne lui présentaient que " des pointes et des colifichets ".

LA PROPORTION. — La deuxième condition du beau en architecture, c'est la proportion. Un édifice doit porter les traces de l'être intelligent qui l'a conçu et élevé. Or, la logique est l'apanage de notre intelligence comme les belles propor-

tions sont inhérentes à notre corps. Il est donc juste et naturel que l'artiste constructeur fasse paraître dans son oeuvre les caractères d'ordre logique, de symétrie parfaite et de proportions raisonnées qu'il trouve dans l'homme même. Ces qualités sont requises surtout à l'extérieur de l'édifice. Car, à l'exemple du corps humain, au-dedans duquel tout est subordonné aux fonctions physiologiques, l'arrangement intérieur d'une construction doit être soumis aux besoins de ses habitants sans égard à la symétrie générale. Il faut néanmoins faire une exception pour les édifices publics, où les membres de la société se réunissent et entretiennent certaines relations. Ces monuments, au dedans comme au dehors, doivent obéir aux lois de la régularité géométrique. Les bonnes proportions forment l'une des qualités les plus importantes de l'oeuvre architecturale. Elles donnent à l'édifice son principal aspect, sa physionomie plus ou moins esthétique. Considérons : 1o les proportions de l'ensemble 2o les proportions des parties architectoniques 3o les proportions entre les pleins et les vides.

Les proportions entre les trois grandes dimensions d'un bâtiment sont évidemment les plus importantes du point de vue de l'impression qu'il produit sur le spectateur. Suivant que l'édifice se développe dans le sens de la hauteur, dans celui de la largeur ou dans celui de la profondeur, il nous communique des sentiments d'élévation, de stabilité ou de mystère. Nous avons des exemples des diverses idées que les peuples ont attachées aux proportions en architecture par la préférence qu'ils ont donnée à l'une ou à l'autre des trois dimensions. Au moyen âge, les architectes ont fait triompher la hauteur, contrairement aux anciens Egyptiens et aux Indiens, qui faisaient prédominer la largeur et la profondeur.

Lorsqu'un voyageur tant soit peu sensible aux effets de l'art pénètre dans une cathédrale gothique du moyen âge, qu'il

voit se prolonger devant lui cette nef élevée, suivie d'un sanctuaire qui se perd dans l'ombre, il ressent malgré lui une impression de respect. Tout prête à l'élévation de la pensée comme à celle du regard. L'âme est envahie par une sorte de crainte religieuse qui inspire le silence avec le monde et la prière avec Dieu.

La magnificence extraordinaire que les Egyptiens déploierent dans leurs temples et leurs tombeaux témoigne d'une ferme croyance à la vie future et à l'immortalité de l'âme. Ce désir des choses immuables s'étendait à leurs monuments et ils cherchaient pour eux la plus grande stabilité possible. Ils développèrent donc leur architecture dans le sens horizontal et firent leurs temples vastes et profonds. De plus, toutes les parties de la construction, massives et trapues, accusaient les caractères de la stabilité parfaite. Cette apparence de solidité fut encore augmentée par une inclinaison des murs vers l'intérieur, de manière à leur donner une tendance pyramidale. Les pyramides elles-mêmes n'ont-elles pas la forme de la construction la plus stable possible ?

Les prêtres de l'Inde, sachant que la profondeur sous terre inspire la terreur, creusèrent leurs temples dans le sol. "Les religions de l'Inde, dit Lamennais, renferment toutes une idée panthéistique unie à un sentiment profond des énergies de la nature. Le temple dut porter l'empreinte de cette idée et de ce sentiment. Or le panthéisme est à la fois quelque chose d'immense et de vague. Que le temple s'agrandisse indéfiniment et l'idée panthéistique aura son expression. Mais, pour que le sentiment relatif à la nature ait aussi la sienne, il faudra que ce même temple naisse en quelque manière dans son sein, s'y développe, qu'elle en soit la mère pour ainsi parler..."

Les Grecs n'ont pas cherché à produire d'effet par la prédominance marquée d'une dimension sur les autres, ni par la

grandeur des proportions. Dans leurs temples, les trois dimensions ne sont pas égales, ce qui eût été un non-sens ; mais la hauteur, la longueur et la profondeur diffèrent peu. Ils ont recherché avant tout les belles proportions, et l'on sait qu'ils y ont parfaitement réussi, exprimant par là leur goût exquis et mesuré en toutes choses.

Quand même les dimensions seraient très grandes, si aucune ne domine, elles ne produisent que peu d'effet, parce qu'elles se neutralisent l'une l'autre. Tous ceux qui ont visité la fameuse basilique de Saint-Pierre de Rome savent combien ils ont été déçus en y entrant pour la première fois. Les dimensions extraordinaires qu'on s'attend à y trouver ne frappent nullement. La hauteur, la largeur et la longueur concordent tellement bien qu'elles se contrebalancent. Ce n'est que par la comparaison répétée des mesures du monument avec la stature humaine que le spectateur se rend compte des immenses proportions de la basilique.

Les rapports de grandeur entre les différentes parties architectoniques d'un édifice ont aussi leur importance. Ces proportions se déterminent de plusieurs manières. Chez les Grecs, elles étaient fixées au moyen d'une mesure commune à tous les membres de la construction. Cette mesure était le module ou demi-diamètre de la colonne à sa base. L'un des principaux caractères des ordres d'architecture est de faire partie de ce système de proportions, où la grandeur d'un élément choisie comme unité sert à régler la hauteur de la colonne, celle de l'entablement et même toutes les dimensions de l'édifice. L'entablement a généralement pour hauteur le quart de la colonne, et celle-ci compte de douze à vingt modules, suivant les ordres. Ce système de mesure est donc bien désigné par le mot *ordre*, puisqu'il sert précisément à *ordonner* tout le bâtiment. C'est par ces dispositions méthodiques des parties de la construction que la Grèce a affirmé son architecture et

qu'elle a doté ses monuments d'une beauté jusqu'alors inconnue. Aussi les ordres sont-ils restés des modèles classiques que l'on fait étudier à quiconque veut devenir architecte. Ils forment le goût aux bonnes proportions et familiarisent avec les belles configurations architecturales.

Les Romains continuèrent la pratique des Grecs, tout en modifiant quelque peu la forme et les proportions de la colonne et en faisant un usage plus libre des ordres.

Les architectes du moyen âge procédèrent avec encore plus de liberté. La colonne ne fut point assujettie à des proportions régulières, non plus que les autres parties de la construction. Tout fut réglé d'après la stature humaine, ce qui, dans un sens, est plus logique. Car, de cette manière, les choses qui sont à l'usage de l'homme restent à sa taille, puis l'oeil, retrouvant partout une dimension connue, apprécie plus facilement la grandeur de l'édifice.

Les modernes ont réhabilité l'usage des ordres gréco-romains, mais sans suivre d'une façon aussi rigoureuse les formes et les proportions établies par les anciens. Plusieurs palais de la Renaissance italienne sont des modèles pour la distribution esthétique des membres de la construction et pour le bon emploi des ordres.

C'est par l'étude comparée des meilleurs monuments et par l'examen des proportions en usage chez les maîtres que l'on arrive à marquer soi-même de justes rapports de grandeur entre les diverses parties d'un édifice. L'histoire de l'architecture, qui met sous nos yeux les constructions les mieux raisonnées du passé et compare entre elles les formes architecturales les plus esthétiques, est donc une connaissance qui s'impose à l'architecte.

La proportion entre les pleins et les vides dans un édifice est aussi à considérer du point de vue de l'effet et de l'expression. Suivant que les premiers ou les seconds dominant, la

physionomie de la construction est massive ou légère, sombre ou gaie. C'est en cette proportion que se trouve, pour ainsi dire, l'éloquence de l'architecte.

Devant un monument où la prédominance des pleins est bien marquée, un vague sentiment d'appréhension s'empare du spectateur. Que celui-ci s'approche, par exemple, d'une prison, où les murs n'offrent partout au regard que des surfaces pleines ou encore percées de rares ouvertures, il va devenir aussitôt grave et pensif. Il comprendra qu'une séparation s'impose entre lui et les habitants de cette demeure austère. Au contraire, on se sent comme attiré vers une maison où l'on a multiplié les vides : portes, fenêtres, arcades, etc. L'aspect hospitalier que ces ouvertures donnent à la demeure est une invitation à y entrer. Il semble que l'existence y est gaie et riante, et que ses habitants, favorisés de l'air et de la lumière, jouissent d'un paisible bonheur. Aussi donne-t-on cet aspect de douce élégance aux maisons destinées aux plaisirs des populations, comme les cafés, les villas. C'est le genre de construction adopté par les Chinois, qui aiment tant la gaieté et la lumière. La prédominance des pleins sur les vides convient à l'architecture des forteresses, des prisons et des monuments funéraires, pour y exprimer les idées de force, de justice et de tristesse. Elle sied bien aussi, jusqu'à un certain degré, aux cloîtres et aux églises, pour donner aux personnes qui y pénètrent l'impression d'un religieux recueillement. Les anciens comprenaient bien cette expression des pleins en architecture. Par exemple, les temples égyptiens, si graves et si imposants, n'admettaient qu'une ouverture, la porte. Encore était-elle percée dans des massifs immenses de pierre ou de granit, appelés pylônes, qui formaient la façade. Le même caractère s'observe dans les temples grecs. A travers la colonnade qui les entoure parfois ou les portiques qui règnent aux deux extrémités, on n'aperçoit qu'un mur plein et une porte prati-

quée au milieu de la façade principale. Au moyen âge, dans l'art roman, les ouvertures existent en plus grand nombre, mais elles sont exigües. Si, plus tard, l'architecture ogivale admet de grandes baies, elle en rend l'effet plus austère, par des vitraux peints, qui interceptent en partie la lumière et provoquent le recueillement.

L'UNITÉ, LA VARIÉTÉ ET L'HARMONIE. — L'unité, la variété et l'harmonie sont d'autres conditions du beau dans une oeuvre architecturale. L'unité de plan et l'unité de style, voilà les deux qualités qu'il faut rechercher dans une construction, pour produire l'unité d'impression et par suite l'harmonie. <sup>6</sup>

L'unité de plan s'obtient par l'arrangement et le lien logique des différentes parties du bâtiment. L'architecte, en étudiant la disposition intérieure des diverses pièces, doit avoir en vue, sans doute, l'utilité et la convenance. Toutefois cette disposition peut être aussi adoptée plus ou moins en prévision de l'effet que l'on veut produire par l'élévation ou vue de face. Quand le plan (ou section horizontale) présente beaucoup de saillies, l'élévation les reproduit en hauteur. Si, au contraire, il est très simple, la façade est elle-même très unie. L'élévation se ressent donc ainsi de la forme, des qualités et des défauts du plan. Lorsque Bramante proposa au pape Paul III de donner la forme d'une croix grecque au plan de la basilique de Saint-Pierre, il entrevoyait la beauté que l'élévation eût acquise par cette disposition, en laissant mieux apercevoir de tout côté la magnifique coupole qui couronne l'édifice.

L'unité de style, en architecture, tient à trois conditions : à l'unité de caractère, à la liaison des formes et à la symétrie des éléments. Pour être un, l'édifice doit avoir, dans toutes

---

<sup>6</sup> On peut y ajouter l'unité de groupement, dont il sera parlé plus loin.

ses parties, le même caractère, la même physionomie. S'il est censé être grave et imposant, que tout soit sérieux, jusqu'à la décoration. Si, au contraire, l'élégance et la légèreté doivent dominer, que tout soit délicat et se ressente autant que possible de l'aspect général. Les formes architecturales et tous les ornements doivent être d'une même époque, ou, du moins, avoir entre eux une certaine similitude de caractère. S'ils n'appartiennent pas à un style historique déterminé, ils doivent pouvoir se rattacher les uns aux autres sans opposition ni contraste violent. Rien ne nuit plus à l'impression d'unité dans une oeuvre architecturale que le rapprochement d'éléments disparates et sans rapport logique. Enfin la symétrie, qui a son modèle dans le corps humain, est aussi un puissant moyen d'obtenir l'unité. Dans notre organisme, cette symétrie rassemble les diverses parties en un tout parfaitement ordonné, en les disposant semblablement par rapport à un axe vertical. L'architecture suivra la même loi, du moins jusqu'à un certain degré. Les ouvertures et tous les membres architectoniques situés à la même hauteur seront semblables, à part ceux qui se trouvent sur un axe.

Mais en quoi va consister la variété? La symétrie dont nous venons de parler et qui exige la similitude des éléments placés à la même hauteur s'accroît par la diversité de ceux qui sont situés au-dessus les uns des autres. Et c'est ici que la variété doit se manifester, à l'imitation toujours de ce que l'on voit dans le corps humain. Ainsi, dans un édifice élevé, les fenêtres, les membres d'architecture et l'ornementation ne seront pas semblables à tous les étages. Une diversité dans certains éléments convient surtout au soubassement, au rez-de-chaussée, à l'entresol, au premier étage et à la mansarde. Les façades offriront des saillies discrètement disposées et dont le nombre variera suivant les dimensions de l'édifice. Quelquefois ces projections consistent en de simples avancées

des murs en dehors du corps du bâtiment. Elles sont ordinairement situées au milieu ou aux extrémités. Tout en produisant de la variété, ces saillies contribuent à la solidité de la construction en remplissant la fonction de contrefort. D'autres fois, ce sont des tours, des tourelles ou des portiques qui viennent rompre la monotonie de la façade. Enfin les colonnes ou les pilastres, les entablements avec leurs corniches, les balcons, les balustrades et les *bow-windows* — si la richesse de la composition les permet — apporteront aussi leur part de variété. En tout cas, il doit y avoir assez de diversité dans les membres d'architecture et les motifs d'ornementation pour que l'oeuvre puisse intéresser le spectateur.

La variété dans l'unité, loi de la nature et de tous les arts, est exprimée par le mot harmonie. En architecture, cette qualité transcendante existe lorsque toutes les parties de la construction se relieut tellement bien entre elles qu'on n'en peut retrancher aucune sans nuire à l'unité de l'ensemble. Pour arriver à ce résultat, l'architecte doit tenir compte des unités de plan et de style dont il a été parlé plus haut, développer et compléter sa composition d'une manière logique, et l'enrichir de l'ornementation qui convient. Que toutes les parties de l'oeuvre architecturale surgissent donc de la même conception, qu'elles s'adaptent parfaitement les unes aux autres, qu'elles concourent toutes à donner à l'édifice ce caractère, cette physionomie, qui produit une impression agréable et profonde, et l'oeuvre aura de l'harmonie.

### III — Conditions d'esthétique particulières à l'architecture

Les trois conditions de la beauté qui concernent exclusivement l'architecture sont la solidité apparente de la construction, la convenance de l'édifice et l'adaptation des ornements.

Une composition architecturale, pour posséder toutes les

qualités désirables, doit d'abord exprimer l'idée de solidité. Quand, sous prétexte d'élégance, on compromet la stabilité ou même l'apparence de stabilité du bâtiment, ses formes ne peuvent pas plaire, parce qu'elles laissent dans l'esprit du spectateur un sentiment d'inquiétude qui fatigue son imagination. La solidité doit donc être non seulement réelle, mais apparente.

*La convenance*, en architecture, est l'appropriation de l'édifice à sa destination. Un monument, dans son ensemble et dans toutes ses parties, doit prendre une forme qui corresponde à sa fonction. Cette convenance contribue beaucoup à donner à l'édifice cet aspect caractéristique dont il a été parlé plus haut. La raison et le goût demandent à être satisfaits sous ce rapport, comme sous celui de la solidité. Les développements déjà donnés nous dispensent d'insister davantage sur ce point.

*L'adaptation* du décor consiste dans l'emploi de motifs qui sont bien en rapport avec le style et le caractère spécial de l'édifice et qui conviennent parfaitement aux formes décorées. Contentons-nous de rappeler ici que la beauté d'une décoration en relief ne consiste pas dans la profusion, mais dans le choix judicieux, la parfaite adaptation et l'heureuse disposition des motifs. Une certaine sobriété convient mieux d'ordinaire que beaucoup de richesse. Imitons les Grecs, qui ont révélé un si bon goût et tant de discrétion dans l'emploi de l'ornement. Même dans les plus somptueux décors, il doit y avoir des parties unies pour faire valoir celles qui sont ornées. De plus, les détails de sculpture ne sont toujours que l'accessoire. Ils ne doivent donc pas cacher ou altérer les lignes principales. Car la fonction de celles-ci est de relier les différentes parties du monument, et par là même, de constituer son unité.

## IV — La composition architecturale

La composition, en architecture, est l'art de grouper, de disposer, de coordonner les éléments de l'édifice de manière à former un tout harmonieux. C'est la partie principale de l'architecture considérée du point de vue de l'esthétique et, par suite, celle où l'architecte doit déployer le plus d'habileté comme artiste. Les qualités du beau en architecture et les règles déjà exposées se rapportent aussi à la composition architecturale. Mais nous voulons parler ici plus particulièrement de la meilleure manière de grouper les parties principales d'un édifice et d'employer les ordres. Ces deux choses constituent l'art de la composition architecturale, parce qu'elles font l'objet de l'invention et de la disposition. Le mot composition a le même sens dans tous les arts. Il désigne toujours cette partie qui fait appel surtout à l'imagination créatrice.

**GROUPEMENT DES PARTIES.** — Dans une oeuvre architecturale, il ne suffit pas que les éléments soient disposés suivant une certaine logique. Ils doivent aussi se grouper de manière à satisfaire autant que possible le regard. Il faut que le spectateur puisse découvrir qu'une personne de goût, qu'un artiste s'est occupé de les coordonner. La première qualité d'un bon groupement est encore l'unité. Or, les éléments principaux d'une construction produisent une impression d'unité quand ils forment un tout visiblement complet. Pour cela, les diverses parties d'un édifice doivent se subordonner à un élément principal et dominant. La vue d'un bel édifice doit produire une sensation de repos, nous voulons dire que l'oeil ne sera pas embarrassé sur l'élément auquel il doit donner la préférence, mais se fixera immédiatement sur une partie principale. Quand le bâtiment ne présente qu'une seule masse, comme l'Hôtel des Invalides, à Paris, par exem-

ple, la disposition est bien simplifiée, et tous les éléments restent subordonnés à cette masse. Dans l'exemple choisi, le contour tend à une forme pyramidale, composée du corps de l'édifice et du dôme magnifique qui le couronne. Lorsqu'il y a deux parties dominantes, elles peuvent produire un effet agréable, pourvu qu'elles soient uniformes, de même grandeur et reliées avec art. Voyez, par exemple, les deux tours de Notre-Dame de Paris et celles de la cathédrale de Reims. Un groupe de trois éléments crée aussi presque toujours une heureuse impression. Quand ce sont des parties secondaires, comme des fenêtres, des arcades, elles peuvent rester de même grandeur. Mais lorsque ce sont des éléments principaux, comme des dômes, des tours, ces trois éléments doivent absolument être de deux dimensions différentes, pour que l'une domine l'autre. On a tenu compte de cette loi dans la composition du plan de la basilique Saint-Pierre à Rome. Deux petits dômes placés latéralement et en avant du grand font valoir la forme incomparable de ce dernier. La cathédrale de Saint-Paul de Londres est un autre exemple de groupement parfaitement en harmonie avec cette règle. Deux tours semblables reliées par deux beaux portiques superposés forment la façade, tandis qu'un dôme majestueux surmonte la croisée du transept et domine tout le monument. Quatre éléments importants, dont deux principaux et deux moindres, peuvent parfois donner satisfaction. Mais pour cela, il faut que ces éléments soient placés symétriquement de chaque côté d'un axe, et que l'édifice ait assez de longueur. Il est à remarquer que certains éléments secondaires, comme les arcades, les entre-colonnements, ne peuvent pas être groupés par quatre, parce qu'il y aurait une colonne au milieu, place ordinaire de la porte. C'est le nombre des colonnes qui doit être pair pour obtenir un nombre impair d'arcades ou d'entre-colonnements, et par suite un espace au centre. Les groupes de cinq ou d'un

plus grand nombre d'éléments importants ne sont jamais désirables, parce qu'ils divisent trop l'attention du spectateur. Quand ils ne peuvent être évités, la meilleure manière de procéder est de réunir plusieurs de ces éléments en un seul et de disposer celui-ci de façon à balancer les autres. Par ce moyen, le tout peut présenter l'effet d'une composition où l'on a fait dominer une ou deux parties intégrantes. Dans tous les cas, il doit ressortir de l'ensemble une impression d'unité par la mise en valeur et en évidence d'un membre principal auquel les autres sont subordonnés. Il faut se garder surtout de réunir plusieurs parties égales et de formes différentes. Car alors, non seulement il n'y aurait pas d'élément dominant, mais encore le tout manquerait d'harmonie par la présence inopportune de ces parties disparates. Telles sont les grandes lois du groupement dans la composition architecturale. Les mêmes règles s'appliquent à la coordination des parties moins importantes.

EMPLOI ESTHÉTIQUE DES ORDRES D'ARCHITECTURE.—Quoique les ordres n'aient pas été créés pour servir de pure décoration, ils ne sont que trop souvent employés à cette fin. Les Grecs ont toujours bâti de manière à ne montrer qu'un étage à l'extérieur et n'ont jamais employé la colonne que pour soutenir le toit. De cette façon, l'emploi des ordres était aisé et logique. Les Romains ont quelquefois superposé les étages et les ordres d'architecture. Mais par là, ils ont dépouillé ces derniers de leurs caractères propres; car l'ordre était destiné à être employé seul et à déterminer le style de chaque construction. Il était réservé aux modernes de faire indifféremment usage des ordres et de les multiplier sans égard à leur destination primitive. Ces éléments d'architecture sont devenus ainsi de simples motifs de décoration. Les édifices à plusieurs étages présentent sous ce rapport un problème qui

peut être résolu de trois manières : 1o décorer chaque étage d'un ordre différent (ordres superposés) ; 2o adapter le même ordre à plusieurs étages (ordre monumental) ; 3o se dispenser des ordres. Il y a des inconvénients dans les deux manières d'employer les ordres pour les édifices élevés. Si l'on décore chaque étage d'un ordre différent, comme à l'Hôtel de ville de Montréal, par exemple, on tombe dans le défaut des Romains ; on détruit l'unité d'impression que doit offrir le monument et l'on s'expose à obtenir des détails trop petits et trop rapprochés. Si l'on comprend deux ou trois étages dans le même ordre, comme l'a fait Claude Perrault dans la colonnade du Louvre, et comme nous en avons un exemple dans l'annexe de l'Hôtel de ville de Montréal, l'effet produit est heureux, mais la logique demande que ces grandes colonnes correspondent à quelque chose de semblable à l'intérieur. S'il y existe une salle à deux étages, ou de même hauteur que l'ordre, cela va très bien ; mais tel n'est pas toujours le cas. Toutefois, cette méthode semble encore la meilleure, et c'est celle qui est le plus souvent en usage aujourd'hui. Quant aux édifices à dix, vingt étages et plus, comme on en construit dans les villes très populeuses, ils ne tiennent qu'indirectement à l'art architectural. Car il est difficile d'observer les règles du bon goût dans ces constructions percées d'une multitude de fenêtres, qui les font ressembler à des cages. Le but de ces ouvertures multipliées est évidemment d'éclairer le plus grand nombre possible de pièces sur un espace restreint de terrain. Mais aussi l'on constate aisément que le désir de la spéculation l'emporte ici de beaucoup sur l'amour de l'art. <sup>7</sup> C'est dans ces édifices surtout qu'il vaut mieux se dispenser des ordres et avoir recours à d'autres motifs de décoration. Cer-

---

<sup>7</sup> Un auteur définit ainsi les *gratte-ciel* de New-York : " Des ponts en fer posés debout sur une de leurs extrémités, et dans lesquels les wagons de passagers montent et descendent. "

tains auteurs conseillent le choix du gothique, pour cette architecture commerciale, parce que ce style s'adapte mieux aux formes en hauteur. Ce serait peut-être le meilleur moyen d'arriver à traiter d'une manière esthétique ce genre de constructions.

Nous voici parvenu au terme de cette étude sur le beau dans l'art de bâtir. Les notions qu'elle renferme nous permettent, croyons-nous, d'apprécier, dans ses grandes lignes, une oeuvre architecturale quelconque, et c'était là notre tâche et notre but.

Nous avons considéré l'aspect esthétique de l'architecture, c'est-à-dire ce qui en fait cet art admirable qui a doté presque tous les pays de merveilleux chefs-d'oeuvre. Les artistes-constructeurs, en élevant dans nos villes tant de splendides monuments, imitent celui qu'on appelle souvent le divin architecte de l'univers. Rappelons pour finir, à leur honneur, ces vers de Sully Prudhomme, dans lesquels il décrit une statue allégorique de l'architecture sculptée par Carpeaux :

L'architecte, debout, orné de ses équerres,  
Le pied sur une acanthe et les bras étendus,  
Imposant l'ordre aux blocs savamment suspendus,  
Prête un sourire auguste à la froideur des pierres !

**Frère MARTINUS, des E. C.,**

Mont-Saint-Louis, Montréal.

## La civilisation espagnole

### I. L'ESPAGNE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

(SUITE)

#### La croisade de la reconquête



**H**EUREUSEMENT tous les chrétiens n'avaient pas pris leur partie de la domination du croissant. Nombre d'entre eux, dès qu'ils s'étaient aperçus qu'ils n'avaient plus rien à attendre de la monarchie wisigothique, s'étaient réfugiés dans les montagnes des Asturies.

De là, sous la conduite de leur chef Pélage, ils avaient bravement entrepris la reconquête de leur pays. La tâche n'était rien moins que gigantesque. Bien qu'elles reçussent un secours très appréciable de la part des Francs, qui avaient de nouveau repassé les Pyrénées et contenaient les infidèles dans le nord-est de la péninsule, les forces chrétiennes étaient trop faibles, trop éparpillées, pour espérer un succès à main armée. Elles ne pouvaient compter que sur les divisions de leurs ennemis.

A cause de ces divisions toutefois, elles avaient, au début du dixième siècle, fait des progrès satisfaisants. Au royaume des Asturies elles avaient ajouté celui de Léon, fondé le comté de Castille, la principauté de Navarre, le marquisat de Barcelone... etc.

Malheureusement, vers l'an 929, Abd-er-Rhaman III étouffait toutes les rébellions des chefs berbères, constituait une monarchie absolue, transformait l'émirat de Cordoue <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Jusque là, l'émirat avait relevé des kalifes omméiades, résidant à Damas.

en kalifat indépendant, et mettait fin à la marche en avant des successeurs de Pélage. Son fils, Hicham II, n'était qu'un prince faible et sans capacités militaires; mais il eut la bonne fortune de rencontrer un ministre, Ibn-abi-Amir, surnommé Al-Manzor (le victorieux), qui devait vouer sa vie et mettre sa gloire à achever la conquête de l'Espagne. " Pendant son long gouvernement, il porta tous les ans la guerre des frontières de la Galicie aux frontières de la Catalogne. Il fit tomber devant ses armées victorieuses les forteresses que les chrétiens avaient élevées dans le bassin du Douro. Il entra dans Léon, la capitale des Asturies, dans Barcelone, le boulevard de la marche franque. La Galice qui, depuis le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle n'avait pas vu d'envahisseurs, fut ravagée à son tour. Comme suprême humiliation, l'infidèle prit et brûla Saint-Jacques de Compostelle, qui était le sanctuaire le plus vénéré de l'Espagne, une sorte de capitale religieuse et nationale. Jusqu'à sa mort, survenue en 1002, Almanzor ne connut que le succès. La défaite de Calatanasor est une invention de la vanité espagnole. " <sup>2</sup>

Mais Almanzor, s'il léguait son héritage à ses fils, ne pouvait leur transmettre son génie. Moins de sept ans après sa propre disparition, une crise formidable éclatait, où Andalous, Slaves et Berbères se ruaient les uns contre les autres. Le kalifat de Cordoue s'en allait en pièces. Sur ses ruines cinq royaumes principaux s'élevaient, ceux de Tolède, de Séville, de Cordoue, de Sarragosse, de Badajoz, à côté desquels " se formaient une foule de petits Etats presque tous bornés au territoire d'une ville ". L'histoire de l'empire des Omméïades se clôt brillamment avec la mort d'Almanzor. La dissolution de la puissance arabe inaugure l'ère des conquêtes définitives pour les chrétiens. Ferdinand I<sup>er</sup>, roi de Léon et de

<sup>2</sup> Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, II, p. 672.

Castille, soumet presque tout le bassin du Douro. Son fils, Alphonse VI, est encore plus heureux. Le 25 mai 1085, il entre dans Tolède, l'ancienne capitale des rois goths, s'établit solidement au centre de la vallée du Tage, et fait de la grande ville située en avant du formidable rempart de la Sierra Guadarrama le boulevard de l'Espagne du nord. " Jusque-là, sous la menace des invasions, les chrétiens s'étaient contentés de chasser les musulmans et de détruire les villes, ils allaient maintenant travailler à les repeupler. La prise de Tolède marque le début de l'oeuvre de colonisation des 12<sup>me</sup> et 13<sup>me</sup> siècles. " <sup>3</sup>

C'était Ibn-Ammar, le ministre de Motamid, qui, en scellant l'alliance des Sevillans avec les Castillans, avait rendu possible ce douloureux échec de l'islamisme andalou.

Il fut la victime dévouée aux rancunes religieuses, aux regrets patriotiques, à la douleur et à la crainte. Ses enne-

---

<sup>3</sup> Ferdinand 1<sup>er</sup> avait trouvé un secours très précieux dans l'alliance de Mamoun, émir de Tolède, lequel avait sacrifié les intérêts musulmans à sa haine pour l'émir de Séville, Motamid. — Alphonse VI avait dû s'abstenir de toute hostilité contre Tolède tant que Mamoun avait vécu. Mais celui-ci mort, il s'était cru dégagé de tout lien de reconnaissance et avait conclu une alliance offensive avec Motamid, l'émir de Séville, dont il avait même épousé la fille Zayda. C'est avec l'aide de ce nouvel allié, son ennemi de la veille, que le fils de Ferdinand 1<sup>er</sup> avait franchi la Sierra de Guadarrama, et pénétré par le nord dans le bassin du Tage, " Pendant trois ans, il s'était borné à faire le désert autour de la ville, brûlant les blés, coupant les arbres, détruisant les villages, emmenant par troupeaux les laboureurs captifs... Tolède, affaiblie, isolée, était une proie certaine offerte à la conquête. L'émir Yahia avait fait appel aux souverains de Badajoz et de Sarragosse. L'agresseur, une fois repoussé, avait repris, l'année suivante, son oeuvre de dévastation systématique. Puis, quand il avait cru le moment venu de frapper le dernier coup, il avait rassemblé une armée nombreuse et était venu bloquer la ville. Le siège avait duré six mois... Yahia avait offert à Alphonse de le reconnaître pour son suzerain. Le chrétien avait déclaré qu'il voulait Tolède même. Quand cette exigence avait été connue, les chefs musulmans s'étaient résolus à mourir les armes à la main; mais le peuple, les Juifs et les Mozarabes l'avaient forcé à capituler. Yahia s'était retiré à Valence. " (Lavisso et Rambaud, II, p. 675.)

mis le poursuivirent à Sarragosse où il s'était enfui, et le ramenèrent à Séville. Motamid, à qui il était devenu odieux, tint à lui couper la tête de sa propre main. Cet acte de justice vindicative accompli, l'émir sévillan avait rompu avec Alphonse VI, et, pour soutenir les menaces qu'il lui avait envoyées, avait fait appel au nouveau conquérant du Maghreb, Youssouf l'Almoravide. Le 30 juin 1086, celui-ci débarquait à Algésiras, et, le 23 octobre de la même année, exterminait l'armée chrétienne à Zallaca. Alphonse VI rentrait dans Tolède à la tête de cent hommes seulement. Par bonheur Youssouf était rappelé en Afrique par la mort d'un de ses fils. A son retour en Espagne, il s'appliquait à subjuguier tous les émirs espagnols, ne respectant que l'émir de Sarragosse, qui gardait la frontière du monde musulman contre le roi d'Aragon et le comte de Catalogne.

Alphonse VI avait profité du répit que lui laissait le terrible Almoravide pour s'emparer, aux embouchures mêmes du Tage, de Santarem, de Lisbonne et de Cintra. Mais ces conquêtes devaient être éphémères. Temim, le lieutenant d'Ali, successeur de Youssouf (mort en 1106, à l'âge de cent ans), les reprenait en 1108, après avoir de nouveau écrasé les chrétiens devant Uclès, sans pouvoir toutefois rentrer dans Tolède. " La puissance des Almoravides atteignait alors son apogée. Leur chef dominait du désert de Sahara à Sarragosse, des embouchures du Tage à celles de l'Ebre. " <sup>4</sup> Mais ces africains, " ces gueux du désert ", paraissaient bien austères aux molles populations de l'Andalousie, " parées de brillantes étoffes, adonnées au plaisir et à la danse ". Pour les chrétiens, ils étaient des persécuteurs. Les Cordovans se soulevaient et massacraient leurs tyrans. Les Mozarabes appelaient à leur secours Alphonse 1er, surnommé le *batail-*

<sup>4</sup> Lavissee et Rambaud, II, p. 672.

*leur*, qui venait de fonder la puissance aragonaise en lui donnant Sarragosse pour capitale, et "dont la renommée guerrière emplissait toute l'Espagne". Le *batailleur* aragonais arrivait devant Grenade à la tête de 50,000 hommes. Toutefois, il ne pouvait s'emparer de cette ville, et ce n'est pas la promenade militaire qu'il fit à travers l'Andalousie, terminée d'ailleurs par une retraite désastreuse, qui aurait ruiné le royaume des Almoravides. A ceux-ci les embarras sérieux venaient d'ailleurs.

En Afrique, une secte nouvelle suscitait un nouveau conquérant. "Mohammed-ben-Abdallah-ben-Toumert, qui avait étudié à Cordoue et à Bagdad, commençait dans le Maghreb ses prédications. Chassé de Bougie, il s'était dirigé vers l'ouest et s'était adjoint comme disciple un jeune homme, Abd-el-Moumen, remarquable par son intelligence et sa beauté. Tous deux étaient venus à Maroc, où Abdallah n'avait point hésité à faire la leçon à l'émir en personne, et même à frapper sa soeur, qui se promenait à cheval, le visage découvert, contrairement aux prescriptions du Coran... Ali avait chassé de la ville le provocateur. Celui-ci était allé s'établir dans un cimetière, et s'y était construit une demeure parmi les tombeaux. Du milieu de ce champ de mort, il avait continué à agiter les vivants. L'ordre ayant été donné de le saisir, il s'était enfui avec ses disciples et établi à Tinmalal, sur un plateau inaccessible de l'Atlas.<sup>5</sup> De là ses bandes, animées d'un zèle farouche et d'un courage indomptable, ravageaient au loin la campagne, soumettaient le pays et propageaient la réforme. En 1122, elles remportaient leur première victoire sur les Almoravides. En 1125, elles marchaient sur Maroc, capitale de l'empire. Elles étaient vaincues, cette fois,

<sup>5</sup> Ils n'avaient pu se tourner vers la Castille qui se débattait dans les embarras d'une minorité. A Alphonse VI, mort dix-huit mois après le désastre d'Uclès, avait succédé son fils, Sanche, âgé à peine de 13 ans.

mais le disciple favori Abd-el-Moumen, proclamé commandeur des croyants, imprimait à la lutte une ardeur nouvelle. ”<sup>6</sup>

Cependant, les chrétiens ne pouvaient être témoins de pareilles dissensions entre leurs pires ennemis, sans éprouver la tentation d'en profiter. Ils avaient un autre avantage. De nombreux croisés s'étaient arrêtés en Espagne, où ils trouvaient ce qu'ils allaient chercher en Palestine, des mécréants à combattre et à pourfendre.

Alphonse d'Aragon avec l'aide de ces auxiliaires inattendus se crut à même d'enlever aux Almoravides le bassin inférieur de l'Ebre. Il s'en vint mettre le siège devant Fraga. Mais surprises par un mouvement tournant de l'ennemi, tandis qu'elles se précipitaient vers une longue file de chameaux, chargés d'étoffes précieuses et envoyés au devant d'elles exprès pour les tromper, ses troupes furent massacrées et lui-même périt les armes à la main (1133).<sup>7</sup>

Alphonse VII de Castille (1126-1157), que la disparition de son homonyme aragonais élevait au premier plan, était plus heureux. Avec l'aide des milices de Ségovie et d'Avila, il mettait en déroute l'armée de Tachefine, le fils d'Ali, qui avait envahi le territoire de Tolède, et il venait à son tour défier la puissance musulmane jusque dans la vallée de Guadalquivir, mais sans lui porter un coup décisif. L'Andalousie d'ailleurs s'insurgeait contre les Almoravides et se jetait dans les bras des Almohades, dont plus de quarante mille venaient de franchir les détroits des colonnes d'Hercule. Vainement, Alphonse VII, répondant à l'appel de ses adversaires de la veille, accourait à leur aide. Il perdait lui-même la ville d'Almeira, qu'il avait prise en 1147.<sup>8</sup>

<sup>6</sup> C'est la date de l'hégire Almohade (1120).

<sup>7</sup> Lavisse et Rambaud, II, p. 684, 685.

<sup>8</sup> La méthode de guerre d'Alphonse VII était la même que celle d'Alphonse VI. Dans la vallée du Guadalquivir, entre Cordoue et Séville, il

Son fils, Alphonse VIII, continuait sa politique d'alliance avec les Almoravides, mais il était complètement défait à Alarcos (19 juillet 1185) par le nouveau commandeur des

faisait mettre le feu à tous les champs de blé, coupait les vignes, les oliviers et les figuiers. Non seulement les mosquées, avec leurs livres impies, étaient livrées aux flammes, mais aussi les villes et les châteaux abandonnés par les infidèles. — “ Ces courses aventureuses, ces razzias énormes, ces *algarades*, visaient immédiatement la dévastation et le pillage, mais préparaient de loin la conquête par la ruine et la dépopulation du pays ravagé... Entre chrétiens, qui avançaient, et musulmans, qui rétrogradaient, se déroulait une large zone de terrains en friche, de villages ruinés, véritable désert, que les armées mettaient quelquefois plusieurs jours à traverser avant d'atteindre la frontière ennemie. ” (Lavisse et Rambaud, II, pp. 687, 696.). — Des émigrants descendaient des montagnes du nord pour reprendre possession du sol ainsi conquis, relevaient les villes détruites, en bâtissaient d'autres; mais ne parvenaient cependant pas à combler la solitude que leurs armées avaient faite. Ces méthodes de dévastation systématique, que les chrétiens employèrent jusqu'au 13<sup>ème</sup> siècle, s'ajoutèrent au climat et à la nature du sol pour étendre les espaces désertiques qu'on remarque encore aujourd'hui dans la péninsule. Quant aux musulmans eux-mêmes, ou ils étaient massacrés, ou ils fuyaient dans les régions possédées par leurs coreligionnaires. Ainsi les hauts plateaux des deux Castilles furent vite libres d'infidèles. Mais ceux-ci étaient la grosse majorité en Andalousie, dans les royaumes de Valence et de Murcie. Qu'allait-on en faire? “ Jaime I à Valence, saint Ferdinand à Séville et à Cordoue se contentèrent d'abord d'établir des colonies espagnoles au milieu de cités conquises. De Séville, il sortit, dit-on, cent mille habitants, qui furent aussitôt remplacés. Le roi donna les maisons des émigrés aux chrétiens qui se présentaient; il en vint jusque de par-delà les Pyrénées. Le midi de la France fournit beaucoup de ces futurs Castellans. Bientôt les maisons manquèrent; les demandes dépassaient l'offre. Qui aurait hésité à abandonner les âpres sierras du nord et du centre pour les molles campagnes du Guadalquivir? A Murcie, Jaime coupa la ville en deux par une large rue qui séparait les quartiers des deux religions. Mais la cohabitation dans la même enceinte, en dépit de la limite, répugnait à ces gens de foi ardente. Les musulmans désertèrent. Quand Valence se révolta une dernière fois sous le règne de Jaime 1<sup>er</sup>, il n'hésita pas à procéder à une de ces terribles expulsions, qui se sont si souvent renouvelées dans l'histoire de la péninsule. Tous les mécréants furent bannis. Plus de 200,000 fugitifs se dirigèrent vers les états de l'émir de Grenade. De gré ou de force l'Andalousie se débarrassa des infidèles, qui l'occupaient. (Lavisse et Rambaud, *ibid.*)

croyants, l'Almohade Abou-Youssouf, Yacoub, surnommé El-Mançour.<sup>9</sup>

Toutefois, le nouveau roi de Castille ne se laissa pas abattre par ce revers. Les embarras que lui suscitèrent les rois de Léon et de Navarre ne le détournèrent pas non plus du grand devoir national de la croisade. A peine laissé libre par ses rivaux chrétiens par l'intervention de la papauté, il envahit l'Andalousie. Mais le nouvel émir, Almohade En-Nacer, avait débarqué à Tarifa, avec une armée innombrable et " il annonçait hautement l'intention de pousser jusqu'à Rome, pour y purifier Saint-Pierre et livrer le pontife aux outrages de ses soldats ". L'heure était grave pour la chrétienté tout entière. Innocent III, tout en déclarant la croisade ouverte, n'était pas sans appréhension et conseillait la prudence à Alphonse VIII. Mais le chef chrétien avait trop de secours, son armée était pleine de trop d'enthousiasme pour qu'il songeât à temporiser. Le 28 juin 1212, il donna le signal de l'avance vers le sud. La marche à travers des plateaux désolés, sous un soleil torride, lassa le courage des croisés. " Après la prise de Calatrava, ils demandèrent congé et rebroussèrent chemin. Tolède leur ferma ses portes et les salua au passage du cri de traîtres, félons, excommuniés. A la nouvelle de leur départ, En-Nacer prit l'offensive et ferma les défilés de la Sierra Morena. Un berger indiqua aux Espagnols un sentier qui leur permit de tourner le formidable passage de la Losa et de déboucher sur un vaste plateau où ils pouvaient se déployer à l'aise. C'étaient les *Novas de Tolosa*, où les soldats du Christ et du prophète allaient vider leur vieille querelle et décider du sort de deux races et de deux reli-

<sup>9</sup> L'année précédente, le père de Mançour était venu mettre le siège devant Santarem. Il avait été surpris par les Portugais dans son camp et blessé mortellement d'un coup de lance. Alarcos était une revanche de Santarem. Heureusement, Abou-Youssouf ne soutint pas ses succès.

gions. Le 16 juillet, à l'aube, l'armée chrétienne se rangea en ordre de bataille. Diego Lopez de Haro, avec les Biscayens, formait l'avant-garde; au centre, sous l'étendard où flottait l'image de la Vierge, marchait le roi de Castille, entouré de *ricos hombres* et d'évêques; les rois d'Aragon et de Navarre avaient pris le commandement des ailes. En face se succédaient en masses profondes les différents corps de l'armée musulmane: Arabes volontaires, au nombre de 160,000, cavaliers almohades, andalous et berbères, qui faisaient 80,000 combattants, flanqués et couverts d'un nombre immense de gens de pied; puis une véritable armée d'infanterie régulière, suivie d'une autre armée de cavaliers. Toutes ces forces se mouvaient en avant de l'éminence fortifiée que gardaient 50,000 nègres, sous les ordres du grand-vizir. Sur cette hauteur resplendissait la tente de soie rouge de l'émir. Le commandeur des croyants se tenait là, assis sur un bouclier, dominant le théâtre de la lutte. Son cheval de bataille, tout harnaché, attendait. Il avait revêtu, pour la journée, la robe noire d'étudiant de son illustre aïeul, Abd-el-Moumen, et il lisait les passages du Koran qui promettent le paradis aux braves tombés à l'ombre des épées. Les chrétiens attaquèrent et furent reçus avec vigueur. Il y eut un moment de confusion. Alphonse VIII crut la bataille perdue et chargea avec une vigueur désespérée. La trahison vint à son aide. Les Andalous tournèrent le dos et disparurent. Alors tout fut décidé. Les Espagnols arrivèrent jusqu'au retranchement défendu par la garde noire. En-Nacer fut obligé de fuir. Monté sur une jument rapide, il plongea dans le flot des fugitifs et gagna le soir même la ville de Jaen. Il laissait sur le champ de bataille plus de 100,000 soldats... Toute l'Andalousie aurait passé sous le joug des chrétiens, si les rapines et les débâches n'avaient amené leurs résultats ordinaires, les maladies et la mort. Malgré tout, *Las Novas de Tolosa* est plus

qu'une victoire: c'est la fin de la domination musulmane dans la péninsule. Le flot des invasions africaines s'arrête et recule. Les Almoravides et les Almohades n'ont réussi qu'à retarder le triomphe définitif de la race indigène. " <sup>10</sup>

Une autre étape importante vers ce triomphe fut franchie par Ferdinand III, plus connu sous le nom de saint Ferdinand, alors que ce prince, attaquant les émirs qui s'étaient partagé les débris de l'empire almohade, s'empara de Cordoue, en 1236, et de Séville, en 1240.

A la mort de Ferdinand, en 1252, les anciens maîtres de l'Espagne se trouvaient refoulés dans le massif de la Sierra Nevada avec Grenade pour capitale, bloqués à l'est par Valence, au nord, par Cordoue, Séville et Jaen. Mais ils devaient se maintenir là encore pendant deux siècles, à cause des divisions de leurs ennemis.

(À SUIVRE)

**M. TAMISIER, s. j.**

---

<sup>10</sup> Lavisse et Rambaud, II, p. 691.

**LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR  
DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL  
ET TROIS-RIVIÈRES**

**SOUS LE REGIME FRANÇAIS**

(SUITE)

---

**NOTES BIOGRAPHIQUES**

---

**JEAN-MAUR.-JOSUE BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS**

Il était fils de Jacques-Hyacinthe Boisberthelot et de Péronnelle <sup>18</sup> de Magnan, et était originaire de Bothoa, diocèse de Cornouailles, en Bretagne.

Le 15 avril 1684, le jeune de Beaucourts était fait garde de la marine.

Le 1er mars 1688, le roi lui donnait une commission de lieutenant dans les troupes employées ici.

Il s'embarqua la même année pour la Nouvelle-France.

En 1691, il agissait comme capitaine réformé. Ce grade lui fut confirmé par le roi le 1er mars 1693.

Nommé gouverneur des Trois-Rivières en 1690, M. de Ramezay s'occupa aussitôt de faire mettre la place en état de défense. Ces travaux assez considérables furent exécutés sous la direction de M. de Beaucourts. M. de Frontenac, qui les visita au mois de juin 1691, s'en déclara parfaitement satisfait.

Vers la fin de 1691, un parti d'Iroquois ayant attaqué vingt-deux Sauvages alliés qui faisaient la chasse dans les

---

<sup>18</sup> Tanguay dit erronément Pétronille.

environs de Chambly les firent prisonniers. Les Sauvages du Sault Saint-Louis aussitôt avertis se mirent à la poursuite des Iroquois. Ils les rejoignirent sur le lac Champlain, en tuèrent seize, et remirent leurs prisonniers en liberté.

Les vainqueurs s'empressèrent de venir informer le comte de Frontenac de leur coup. Ils lui demandèrent en même temps d'organiser un parti de Français et de Sauvages pour aller attaquer les Iroquois. Le gouverneur acquiesça à leur demande, et, au mois de février 1692, il rassembla cent vingt Français et deux cent cinquante Sauvages qu'il mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, à qui il donna M. de Beaucours comme second. Les lieutenants de Sourdy, Sénéchal d'Auber-ville, de la Brosse, Forsan et de Beaubassin faisaient aussi partie de l'expédition. Trois jours après le départ de Montréal, M. d'Orvilliers, ayant eu la jambe échaudée par une chaudière d'eau bouillante, fut forcé de remettre le commandement à M. de Beaucours et de revenir sur ses pas. Le parti se rendit jusqu'à l'île de Tonihata, dans la direction de Cataracoui. Là, on découvrit cinquante Iroquois. On en tua vingt-quatre et on fit seize prisonniers. Les dix autres purent s'échapper. Trois Français que ces barbares avaient pris à Lachine furent aussi délivrés. M. de Beaucours n'avait perdu qu'un Français et cinq Sauvages et cinq de ses hommes avaient été blessés.<sup>19</sup>

Le roi le récompensa du succès de son expédition en le nommant, le 1er mars 1693, capitaine d'une compagnie au Canada, à la place du sieur Dumesnil La Chaise.

En 1693, M. de Frontenac, informé que les colonies anglaises préparaient une expédition contre Québec, se décida à mettre les fortifications de la capitale en état de résister à une

---

<sup>19</sup> Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 112; *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 596; O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX, p. 534; Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 12, p. 93.

attaque. Il confia cette tâche à M. de Beaucour qui agissait alors comme ingénieur-en-chef de la Nouvelle-France, en attendant l'arrivée de M. LeVasseur de Néré, nommé, le 1er mars 1693, pour remplacer M. de Villeneuve. Il se mit à l'oeuvre avec ardeur. La même année, il traçait et faisait commencer l'enceinte des fortifications, construisait la redoute du Cap aux Diamants et les portes Saint-Jean et Saint-Louis.<sup>20</sup>

Le 5 mai 1695, M. de Beaucour était fait enseigne de vaisseau.

Le 28 avril 1697, le ministre de la marine donnait ordre à M. de Beaucour de passer en Acadie pour prendre le commandement de la compagnie de M. de Villieu qui avait été fait prisonnier par les Anglais et était détenu à Boston.

Le 18 mai 1701, M. de Beaucour recevait le commandement d'une compagnie.

En 1704, M. de Vaudreuil forma un parti de Français et de Sauvages pour aller faire une incursion dans la Nouvelle-Angleterre. Ce parti qui se composait de 700 à 800 hommes fut mis sous le commandement de M. de Beaucour. Quand on fut à une journée de marche de l'ennemi, un soldat déserta. Les Sauvages se croyant trahis ne voulurent pas continuer, et M. de Beaucour dut revenir sans avoir rien fait.<sup>21</sup>

M. de Brouillan étant mort dans l'hiver de 1705 fut remplacé comme gouverneur de l'Acadie par M. de Subercase. Cet officier actif et vigilant proposa à la cour de chasser les Anglais de Terre-Neuve.

Ce projet fut approuvé, et M. de Lespinay, qui devait conduire en Canada le vaisseau du roi le *Wesp*, eut ordre d'embarquer les Canadiens à Québec et de les mener à Plai-

<sup>20</sup> Le *Bulletin des recherches historiques*, vol. I, p. 57, publie le devis de la porte de Saint-Jean dressé par M. de Beaucour, le 12 mai 1693.

<sup>21</sup> O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX, p. 764.

sance. Il en débarqua là en effet cent, y compris douze officiers, le tout sous les ordres de M. de Beaucours.

M. de Subercase partit le 15 janvier 1705, à la tête de quatre cent cinquante hommes. Ils furent repoussés à Saint-Jean où ils perdirent quinze hommes tués ou blessés, mais ils s'emparèrent de presque tous les autres postes de l'île, brûlèrent un grand nombre d'habitations et firent un nombre considérable de prisonniers.<sup>22</sup>

Le 9 juin 1706, le ministre écrivait à M. de LaMothe Cadillac que, s'il croyait que M. de Beaucours, qui revenait de Plaisance, pouvait lui être utile pour commander en second à Détroit, il n'avait qu'à le demander à M. de Vaudreuil. " Il est bon officier et ingénieur en même temps, " ajoutait-il.<sup>23</sup>

Cette proposition n'eut pas de suite.

En 1707, MM. de Vaudreuil et Raudot firent travailler aux fortifications de Québec. M. LeVasseur de Néré étant alors absent de la capitale fut remplacé, pour la conduite des travaux, par M. de Beaucours. Ce dernier rendit d'importants services à l'occasion de ces travaux.

Le gouverneur et l'intendant lui en marquèrent leur reconnaissance en demandant pour lui, en novembre 1707, la croix de Saint-Louis.

Le 6 juin 1708, le ministre écrivait à M. de Beaucours qu'il appréciait beaucoup son zèle et ce qu'il avait fait à l'égard des fortifications en l'absence de M. LeVasseur de Néré.

En 1708 et 1709, MM. Raudot, père et fils, faisaient lever des cartes des gouvernements de Montréal, Québec et Trois-

---

<sup>22</sup> Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. II, p. 354; *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 608; Sulte, *Histoire des Canadiens français*, tome V, p. 149; Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 298.

<sup>23</sup> Richard, *Supplément du rapport du Dr Brymner, sur les archives canadiennes*, 1899, p. 377.

Rivières par le sieur de Catalogne, aidé de M. de Beaucours, " tous deux fort habiles ".

En 1711, M. de Beaucours fut occupé à surveiller la construction du fort de Chambly qui avait été commencé l'année précédente. Les travaux furent poussés avec une telle activité qu'au mois de septembre ce fort était terminé.

MM. de Vaudreuil et Raudot informaient M. de Pontchartrain que M. de Beaucours avait mis tous ses soins et toute son application à cette construction, et que " les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours ".

Un demi-siècle plus tard le marquis de Montcalm confirmait ce témoignage. Il écrivait dans son *Journal*, à la date du 25 juin 1758, au sujet du fort de Chambly :

" C'est M. de Beaucours qui l'a fait construire sur la rive gauche de la rivière Sorel; quatre bastions de pierre, place d'armes dans l'intérieur, assez spacieux; le plus joli fort du Canada, avant que M. Pouchot eut construit Niagara, et chose qui tient du prodige, M. de Beaucours n'a pas volé le Roi en le faisant construire. " <sup>24</sup>

Cette même année 1711, lorsque le gouverneur de Vaudreuil apprit que les colonies de la Nouvelle-Angleterre faisaient des préparatifs pour venir s'emparer de Québec, il manda auprès de lui M. de Beaucours afin d'aviser aux mesures à prendre pour mettre la ville à l'abri d'une attaque. Celui-ci tirant son épée du fourreau répondit au gouverneur qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre pour combattre l'ennemi que de bien aiguïser son épée, attendu qu'il n'était plus temps d'élever des fortifications. <sup>25</sup>

Néanmoins, M. de Beaucours se mit à l'oeuvre.

M. de Vaudreuil écrivait au ministre le 25 octobre 1711 :

<sup>24</sup> *Journal du marquis de Montcalm*, p. 377.

<sup>25</sup> *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 621.

“ Des nouvelles aussi positives que celles que je recevais de toutes parts ne me donnant plus aucun lieu de pouvoir douter que nous allions être attaqués vivement par en haut et par en bas, je pris de mon côté toutes les précautions que je crus devoir prendre pour opposer à nos ennemis une vigoureuse résistance. J'écrivis très fortement pour cela à M. le marquis d'Aloigny à Québec pour presser les fortifications et pour faire retirer dans la profondeur des bois, aux premières nouvelles des ennemis en rivière, les femmes, les enfants, les vieillards et aussi les bestiaux dont on n'avait pas besoin dans la ville. Mes ordres ayant été donnés sur cela dès le petit printemps, les habitants avaient eu la précaution de faire des parcs dans les bois et j'avais assez l'esprit en repos sur cet article. J'étais aussi très persuadé que le sieur de Beaucours ne négligeait rien de son côté pour mettre la ville en état de soutenir un siège et par toutes les occasions il me revenait que d'un jour à l'autre les fortifications avançaient à vue d'oeil. Cela me faisait un vrai plaisir. Je dois cette justice, monseigneur, au sieur de Beaucours, il a trouvé le secret de contenter tout le monde. L'habitant est venu jusqu'à quatre fois aux travaux, sans peine et sans chagrin, et, satisfait des raisons que lui donnait le sieur de Beaucours, il s'en retournait chez lui content et convaincu que nous battrions les ennemis. De si bonnes dispositions n'étant pas à négliger, j'ai été moi-même dans plusieurs côtes faire des revues pour encourager les habitants à se bien défendre et à tout abandonner pour la cause commune. ” <sup>26</sup>

Le Père Charlevoix écrit à ce sujet :

“ M. de Beaucours, non content de fortifier le corps de la place autant que lui avaient permis de le faire le peu de temps qu'il avait eu pour y travailler et les moyens qu'on

---

<sup>26</sup> Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 32, p. 53.

lui avait fournis, avait encore pris de bonnes mesures pour empêcher les ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avaient fait en 1690, et jamais peut-être dans aucune ville on ne marqua plus de résolution et de confiance, tous, jusqu'aux femmes, étant disposés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuse défense. ”<sup>27</sup>

Le 14 juin 1712, M. de Beaucours était nommé ingénieur-en-chef de la Nouvelle-France à la place de M. LeVasseur de Néré qui se retirait du service à cause de l'état de sa santé. Le roi accordait en même temps la croix de Saint-Louis à M. de Beaucours.

Le 10 mars 1715, M. de Beaucours remplaçait M. l'Hermitte comme ingénieur à l'île Royale. Il devait en même temps remplir les fonctions de lieutenant de roi. On lui accordait 1700 livres comme lieutenant de roi, mais il ne devait pas retirer d'appointements comme ingénieur.

En 1716, le Conseil de marine décidait que Port-Dauphin serait à l'avenir le principal établissement de l'île Royale. Le 22 avril de cette année, il ordonnait au gouverneur de l'île Royale, M. de Costebelle, de faire dorénavant sa résidence à Port-Dauphin. Le même jour, M. de Beaucours recevait le commandement de Port-Toulouse où le gouverneur avait résidé jusque-là. Il devait faire tout son possible pour déterminer les Acadiens à s'établir en cet endroit.

Le 13 juin de la même année, on donnait à M. de Beaucours une commission de commandant de l'île Royale en l'absence du gouverneur.

L'année suivante, le 22 février 1717, le Conseil de marine envoyait M. de Beaucours commander à Port-Dauphin.

Le 3 février 1722, M. de Beaucours recevait ordre de passer à l'île Saint-Jean en qualité de commandant pour Sa Majesté.

<sup>27</sup> *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. I, p. 355.

Un an après, le 24 février 1723, la Cour lui ordonnait de venir reprendre son poste à l'île Royale.

Le 21 décembre 1725, M. de Saint-Ovide de Brouillan, gouverneur de l'île Royale, demandait le gouvernement de Trois-Rivières pour M. de Beaucour.

Cette fois, il réussit, et le 16 janvier 1730, M. de Beaucour était nommé gouverneur des Trois-Rivières. Il se rendit en cette ville dans l'été de la même année. Il fit dans son gouvernement de sages règlements afin de prévenir les incendies qui y étaient fréquents.

Le 1er avril 1733, M. de Beaucour remplaçait M. Bouillet de la Chassaigne au gouvernement de Montréal. Il y mérita les éloges les plus flatteurs. Dans une note officielle de 1739, on lit : " M. de Beaucour a toujours servi avec distinction ; il a toutes les qualités pour remplir le poste qu'il occupe. " On regrette cependant qu'en maintes circonstances il se soit montré antipathique à la vénérable madame d'Youville.

Le 15 février 1748, M. de Beaucour était mis à sa retraite comme gouverneur de Montréal. Le roi lui accordait une pension de 3 000 livres.

Parvenu à un âge très avancé, après soixante-deux années de bons et loyaux services, M. de Beaucour se trouvait réduit à la misère.

Le 8 octobre 1748, MM. de la Galissonnière et Bigot le recommandaient aux bonnes grâces du ministre dans les termes suivants :

" M. de Beaucour, ancien gouverneur de Montréal, à qui vous avez procuré la retraite, à commencer du 15 février dernier, doit au roi environ 1800 livres qu'il a touchées de trop sur ses appointements de la présente année. Comme cet officier dont vous connaissez le mérite est dans la dernière indigence, étant obligé de vendre ses meubles journallement pour subsis-

ter, nous vous prions de vouloir bien lui accorder cette somme en gratification.

“ Nous vous ajouterons, monseigneur, qu’il ne sera pas possible à cet officier de vivre avec la pension de 3 000 livres que vous lui avez procurée sur le trésor royal. Il ne trouve pas un sol à emprunter sur cette pension, et s’il était possible de lui faire toucher sur les fonds de la marine, vous le tireriez de la misère où il se trouve.

“ La vie est fort chère dans le pays et il ne sait où prendre le premier sol pour sa subsistance journalière.

“ Il serait en outre disgracieux de voir un officier de distinction par sa place et par lui-même et d’un âge aussi avancé être réduit à la mendicité. ” <sup>28</sup>

M. de Beaujours mourut à Montréal le 11 mai 1750. <sup>29</sup>

---

### LOUIS LIENARD DE BEAUJEU

---

La famille de Beaujeu était de très ancienne noblesse, Les Armoriaux de France la font remonter au onzième siècle.

Louis Liénard de Beaujeu était fils de Philippe Liénard de Beaujeu, écuyer, grand échanson du Roi, guidon des Chevau-Légers de la garde du Roi, et de Catherine Gobert. Sa mère avait été berceuse des enfants de France. Nommé enseigne dans les troupes du détachement de la marine servant dans la Nouvelle-France le 1er avril 1702, M. de Beaujeu fut promu lieutenant le 1er juin 1704.

Pourvu d’une expectative de compagnie le 5 mai 1710, M. de Beaujeu fut fait capitaine le 30 juin 1711. Le 5 juillet 1711, il recevait le brevet d’enseigne de vaisseau.

<sup>28</sup> Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 91, p. 40.

<sup>29</sup> Mgr Tanguay, (*Dictionnaire généalogique*, vol. III, p. 471, 472) fait deux personnages de Josué Boisberthelot de Beaujours.

L'année suivante, le gouverneur de Vaudreuil lui confiait le commandement du poste de Michillimakinac.

En 1721, M. de Beaujeu, malade, obtint son rappel du gouverneur de Vaudreuil. Dans un rapport officiel, le gouverneur disait de M. de Beaujeu :

“ Il est très bon officier, fort appliqué à son devoir et d'une grande exactitude dans l'exécution des ordres que je lui donne. Il est sage, judicieux, ayant du génie et de l'intelligence pour les affaires, fort appliqué au service et très zélé pour maintenir le bon ordre au poste de Missilimakinac où il commande. ”<sup>30</sup>

En 1728, M. de Beaujeu fit partie de l'expédition entreprise par M. de Lignery contre les Outagamis ou Renards. Parti de Montréal le 5 juin 1728, le détachement était de retour dans les derniers jours de septembre. L'affaire ne fut pas un succès.

Le 23 avril 1725, M. de Beaujeu était fait chevalier de Saint-Louis.

Le 1er avril 1733, M. de Beaujeu remplaçait M. de Vaudreuil comme major des troupes de la colonie. Il ne dû pas être fâché de recevoir cette promotion, car il commandait à Michillimakinac depuis 1712.

Le 9 avril 1733, MM. de Beauharnois et Hocquart faisaient à M. de Beaujeu une concession de deux lieues de front sur trois lieues de profondeur, le long de la rivière Chambly, ces “ deux lieues de front à prendre depuis la borne de la seigneurie nouvellement concédée au S. Denis de La Ronde en remontant vers le lac Champlain ”.<sup>31</sup> Cette commission était faite à titre de fief et seigneurie, avec droit de haute, moyenne

<sup>30</sup> Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 120.

<sup>31</sup> *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 167.

et basse justice, droit de chasse et de pêche, de traite avec les Sauvages, etc., etc.

Le 31 mai 1743, M. de Beaujeu succédait à M. de Gannes de Falaise à la lieutenance de roi des Trois-Rivières.

Cinq ans plus tard, en février 1748, M. de Beaujeu était admis à sa retraite.

Ni Mgr Tanguay, ni M. l'abbé Daniel ne donnent la date de la mort de M. de Beaujeu.

(À SUIVRE)

**Pierre-Georges ROY.**

## A travers les faits et les oeuvres

---

Le désastre russe. — Exigences allemandes. — Velleité de résistance. — Marche en avant des armées allemandes. — Capitulation des démagogues moscovites. — La situation. — Pourquoi le succès des armées franco-britanniques est désirable. — Le discours du président Wilson. — Un acte important. — Sa signification. — Accueil de la presse. — La session anglaise. — Situation difficile du cabinet. — Le conseil de Versailles. — Critiques et attaques. — Intervention de M. Asquith. — Un incident fâcheux. — Démission de sir William Robertson. — Explications de M. Lloyd George. — Rumeurs d'élections. — En France. — L'oeuvre de justice. — Au Canada.

---



LES événements se sont précipités en ces dernières semaines du côté de la Russie. Les prétentions émises à Brest-Litovsk par les négociateurs allemands ont paru inadmissibles même à MM. Lenine et Trotzky. Dans un sursaut de dignité nationale, ceux-ci ont repoussé l'audacieux ultimatum. Voici en quoi il consistait, suivant le ministre russe des affaires étrangères: " L'Allemagne et l'Autriche cherchent à enlever plus de 150 verstes carrées à l'ancien royaume polonais de Lithuanie, aussi la région habitée par les Ukranien et les Russes blancs. Elles veulent en plus rogner le pays des Lettons et séparer les îles peuplées par les Esthoniens de la même nationalité qui habitent le continent. Dans ce territoire, l'Allemagne et l'Autriche désirent maintenir leur règne de domination militaire, non seulement après la conclusion de la paix avec la Russie, mais aussi après la conclusion d'une paix générale. En même temps, les empires centraux refusent de donner des explications sur les con-

ditions de l'évacuation et de prendre des engagements au sujet de l'évacuation. La vie intérieure de ces provinces serait donc entre les mains de ces puissances pour une période indéfinie. Dans de telles conditions, toute garantie vague au sujet de l'expression de la volonté des Polonais, des Lettons et des Lithuaniens n'a qu'un caractère illusoire. Pratiquement, cela signifie que les gouvernements de l'Autriche et de l'Allemagne prennent en mains la destinée de ces nations. ”

Les chefs du gouvernement russe — si l'on peut appeler cela un gouvernement — ont refusé d'accéder à ces conditions, tout en déclarant qu'ils ne voulaient pas continuer la guerre. Ils ont proclamé que la Russie répudiait tout engagement avec ses anciens alliés français, anglais et italiens, et ils ont rendu un décret pour ordonner la démobilisation des troupes. Cependant les négociations restaient suspendues, la paix n'était pas signée et la fin de l'armistice approchait rapidement. Dans le conseil des ouvriers et des soldats, on a discuté la possibilité d'une reprise d'offensive de la part de l'Allemagne. Mais tout le monde s'est écrié qu'une pareille éventualité était absolument improbable. On est donc resté dans cette situation incohérente jusqu'au 18 février, terme de l'armistice. Ce jour-là même les armées allemandes ont repris leur marche en avant sur toute la ligne. Elles sont entrées dans Dvinsk, dans Lutsk, dans Minsk. Elles marchent sur Petrograd.

En face de cette invasion contre laquelle les misérables chefs de la démagogie russe, après avoir désorganisé l'armée, saboté tous les services, systématisé l'indiscipline, se voient désespérément impuissants à défendre le sol de la patrie et l'honneur national, ils ont courbé la tête et se sont décidés à subir les honteuses conditions de l'ennemi. Par un message radiotélégraphique, ils ont signifié leur capitulation aux Allemands. Mais ceux-ci ont refusé de reconnaître ce mes-

sage comme officiel et ils ont demandé l'envoi d'une délégation à Dvinsk. En même temps ils continuent leur marche qui ressemble plus à une promenade militaire qu'à autre chose. Dans sa proclamation aux troupes allemandes, le prince Léopold déclare pompeusement ce qui suit: " Nous voulons restaurer l'ordre en Russie. L'Europe civilisée, menacée par l'anarchie, compte sur l'Allemagne pour la protéger. "

A Pétrograd tout est confusion et chaos. Krylenko, le généralissime improvisé par Lénine et Trotzky, signe des proclamations pour appeler le peuple aux armes.: " Tous au armes! Tous pour la défense de la révolution! " Mais les dépêches annoncent que la masse est lasse de la révolution et qu'on entend bien des gens s'écrier: " Le plus tôt les Allemands arriveront, le mieux ce sera. C'est notre seul espoir. " Voilà où en est rendue la grande nation russe! Quelle déchéance douloureuse! Où est donc la Russie de 1812?

Pendant que s'achève à l'est l'effondrement russe, à l'ouest, l'Allemagne met la dernière main aux préparatifs de l'offensive depuis si longtemps annoncée. Elle entasse division sur division. Elle accumule un formidable matériel. Elle se met en mesure de frapper. Où donnera-t-elle le coup de bélier? Sera-ce au nord, vers Cambrai? Sera-ce plus au sud, en Champagne? Sera-ce du côté de Nancy? Sera-ce même partout à la fois? C'est bien difficile à pronostiquer. Ce qui est sûr, c'est que les Alliés s'attendent au choc, qu'ils s'y préparent, et que le heurt de ces cinq ou six millions d'hommes sera quelque chose de formidable. Puisse cet effroyable assaut se terminer par la victoire de l'Angleterre et de la France, et puisse l'avortement de ce suprême effort préparer les voies à une paix honorable et juste, fondée sur les principes préconisés par le pape !

Car nous en sommes toujours là. Nous sommes de ceux qui désirent ardemment le succès des armes franco-britanniques, parce qu'il sera celui du droit. Nous savons bien que tout n'est pas également admissible, également réalisable, dans les buts de guerre annoncés périodiquement. Nous savons bien que tout n'est pas également inattaquable dans les idées de tel ou tel homme d'Etat, de tel ou tel gouvernement. Nous n'éprouvons aucune vénération pour certains arrangements diplomatiques et certaines ententes secrètes intervenues entre les chefs des nations alliées depuis quatre ans. Mais cela ne nous empêche pas d'être convaincu que la justice, dans cette épouvantable guerre, est du côté de l'Angleterre et de la France.

C'est un procédé trop simpliste que de dire: " Tout le monde est responsable au même degré. " Nous nous insurgons contre ce décret arbitraire dont l'impartialité factice ne saurait masquer l'iniquité réelle. Non, cela n'est pas vrai! Toutes les nations qui s'étreignent en ce moment dans une lutte mortelle n'ont pas la même responsabilité, la même culpabilité. Les mettre toutes sur le même pied et les englober toutes dans une même condamnation, c'est mentir à l'histoire et dénaturer la vérité. C'est supprimer ou éluder la question capitale et décisive: " Qui a voulu cette guerre? " Affirmer catégoriquement ou implicitement que toutes les nations belligérantes l'ont voulue, cela constitue le plus indéfendable mensonge historique. Il y a des nations qui l'ont voulue, et il y a des nations qui l'ont subie. Celles qui l'ont voulue ce sont celles qui l'ont préparée savamment, qui l'ont patiemment organisée, qui se sont longuement tenues à l'affût de tous les prétextes capables de la déclencher, qui pendant quarante ans ont terrorisé l'Europe, qui ont à répétition posé les ultimatums périlleux d'où pouvait jaillir la foudre dévastatrice, qui ont brandi l'épée en 1875, en 1906, en 1908, en 1912. Ce

sont les nations qui, en 1914, ont profité d'un meurtre pour décréter la mort de millions d'être humains, qui ont ourdi la trame qui rendait impossible le maintien de la paix, qui ont multiplié les provocations et les sommations arrogantes, qui ont repoussé toutes les tentatives de conciliation et d'arrangement à l'amiable, qui ont commencé la mobilisation secrète avant la mobilisation officielle, qui enfin, jetant le masque, ont bombardé Belgrade, tiré les premiers coups de canon et se sont rué sur la France à travers le Luxembourg envahi et la Belgique écrasée. Voilà les nations coupables, voilà les nations criminelles, voilà les nations qui, devant l'histoire et devant la conscience humaine, porteront la responsabilité de la guerre effroyable qui, depuis quatre ans, fait couler des torrents de larmes et des torrents de sang.

Y a-t-il un homme raisonnable, honnête, intelligent, instruit des circonstances, qui, interrogé, pourrait répondre en son âme et conscience : " Oui, la France a voulu cette guerre ; oui, l'Angleterre l'a voulue. " Les actes, les paroles, les documents, les faits aveuglants sont là pour établir l'agression de l'Allemagne. Il faudrait être insensé pour le nier. Ecoutez le jugement d'un homme impartial, d'un étranger, d'un neutre, don Palacio-Valdès, membre de l'Académie espagnole : " La vérité, écrit-il, dans son opuscule intitulé *La guerre injuste*, c'est que cette guerre monstrueuse à laquelle l'humanité assiste étonnée a été longuement méditée, préparée, puis déchaînée par une nation européenne dans le seul but de dominer matériellement et moralement toutes les autres. " Voilà le langage de la justice. La France est une nation qui se défend, qui défend son territoire, qui défend son prestige, qui défend son existence nationale, qui défend sa vie. Et l'Angleterre, à l'heure actuelle, est une nation qui aide la France à se défendre, parce qu'elle ne saurait assister impassible à l'écrasement de ce grand peuple dont la défaite serait l'avant-coureur de son propre asservissement.

Dans ces conditions, dont on ne peut contester la réalité, comment pourrions-nous ne pas désirer la victoire de la France et de l'Angleterre? Laissons de côté les récriminations oiseuses, les critiques rétrospectives, le rappel des griefs légitimes, le souvenir des fautes incontestables. Nous sommes en face d'une crise de vie ou de mort. Et un cri s'échappe irrésistiblement de notre âme: " Que le Dieu des armées en fasse sortir la France vivante et forte! " Car le monde a encore besoin d'elle. Ce vœu n'est pas contraire à celui de la paix. Il s'y incorpore et s'y confond. Nous souhaitons la paix, la paix prochaine, si elle est possible. Et nous comprenons parfaitement que sa possibilité dépend de la modération dans les vues, de la mesure dans les réclamations, de l'équité dans les redressements, du tempérament dans les objectifs. Evidemment il faudra que, de part et d'autre, on fasse des concessions. C'est là ce que le pape demande. Espérons que l'on entendra ses conseils, et que, dans la paix qui devra se conclure aussitôt que l'Allemagne aura compris qu'elle ne peut écraser la France, on verra naître un nouvel ordre international où il n'y aura plus de place pour la hantise de domination militariste dont a été obsédé le monde pendant un demi-siècle.

\* \* \*

Cette paix dont on ne cesse de parler, même au moment où l'on se prépare à la plus meurtrière des campagnes, les perspectives s'en sont-elles dessinées davantage après le récent discours du président Wilson? Beaucoup de gens inclinent à le croire. Le chef de la république américaine a prononcé ce discours en réponse à ceux que le comte Czernin et le chancelier Von Hertling avaient fait respectivement, le 24 janvier dernier, devant le reichstag autrichien et devant le reichstag allemand. Le premier avait signalé, dans une déclaration

antérieure du président, le changement de ton que nous avons mentionné nous-même. " Je reconnais, avait dit le ministre autrichien, que son ton est maintenant différent de ce qu'il était quand il a tenté dans sa réponse au pape de semer des dissensions entre le gouvernement et le peuple allemands, et cela a produit un bon effet. Il n'est plus question de la suppression du peuple allemand par le gouvernement américain, et le président ne répète pas ses anciennes attaques contre la maison des Hohenzollern. " Le comte Czernin avait aussi fait observer que l'Autriche-Hongrie et les Etats-Unis sont deux belligérants dont les intérêts sont moins incompatibles qu'ils ne semblent l'être et que le discours présidentiel contenait des propositions auxquelles l'Autriche souscrirait volontiers. En somme, commentant les quatorze articles du programme de paix énoncé par M. Wilson, il avait déclaré que l'empire austro-hongrois et les Etats-Unis étaient virtuellement d'accord sur les principes relatifs à de nouveaux arrangements après la guerre.

Devant le comité principal du reichstag allemand, le chancelier Von Hertling avait, le même jour, fait entendre une note assez différente. Il avait admis que sur les quatre premiers articles du programme de M. Wilson une entente était relativement facile. Ces articles avaient trait à l'abolition de la diplomatie secrète, à la liberté des mers, à la suppression des barrières économiques et à la limitation des armements. Mais quant à l'évacuation des provinces russes et à la libération des départements du nord de la France, c'était une affaire à débattre entre l'Allemagne et la Russie et entre l'Allemagne et la France. Pour ce qui est de l'Alsace-Lorraine, c'est un pays allemand qui doit rester allemand. Ce qui a eu lieu pour ces provinces en 1870 n'a été en réalité qu'une désannexion. Au sujet des colonies, les vues de M. Wilson ne paraissent guère admissibles suivant le chancelier. En un

mot, les divergences étaient beaucoup plus saillantes que les points de contact entre le discours présidentiel et ces déclarations faites par Von Hertling en présence des députés allemands.

On s'en convainc mieux encore en étudiant le nouvel exposé de la politique américaine fait le 11 février par M. Wilson. Le président des Etats-Unis a débuté par une phrase caractéristique. Faisant allusion aux discours prononcés simultanément, le 24 janvier, par le chancelier germanique et le ministre autrichien : " Il m'est agréable, a-t-il dit, de voir combler si promptement mon désir que toutes les conversations sur cet important sujet soient tenues de manière que le monde entier puisse les entendre. " M. Wilson a signalé ensuite le ton amical du comte Czernin. Cela indique que les vues du gouvernement autrichien et celles du gouvernement américain sont assez rapprochées pour justifier une discussion plus détaillée des intentions entre les deux Etats. Il n'en est pas de même de la réponse du comte Von Hertling. " Elle est très vague et très trompeuse, a dit le président. Elle est pleine de phrases équivoques et conduit on ne sait trop où. Mais, certainement sur un ton très différent de celui du comte Czernin, elle semble prendre une direction opposée. Je regrette de constater qu'elle confirme bien plutôt qu'elle ne dissipe la malheureuse impression qui nous est restée de ce qui s'est passé à Brest-Litovsk. "

M. Wilson estime que le chancelier discute en les acceptant les principes généraux posés, mais sans arriver à une conclusion pratique. " Le comte Von Hertling, dit-il, accepte le principe de la diplomatie publique, mais il semble insister pour qu'il s'applique seulement aux généralités. Quant aux diverses questions de règlements territoriaux et de souveraineté, quant aux questions de la solution desquelles dépend l'acceptation de la paix par les 23 Etats qui se font actuelle-

ment la guerre, il veut qu'elles soient discutées et réglées, non pas en conférence générale, mais séparément par les nations les plus directement intéressées à chacune d'elles. Il accepte la liberté des mers, mais n'admet pas qu'elle puisse être limitée par un acte international dans l'intérêt de l'ordre public commun. Il serait heureux sans réserve de voir les barrières économiques disparaître entre les nations, parce que cela ne pourrait en rien entraver les ambitions du parti militaire avec lequel il paraît être contraint de rester en bons termes. Il n'a pas non plus d'objection à ce que les armements soient limités. Il croit que cette question sera résolue automatiquement par les conditions qui suivront la guerre. Mais il demande que les colonies de l'Allemagne lui soient remises sans discussion. Il ne veut discuter qu'avec les représentants de la Russie le sort des peuples et des territoires des provinces baltiques; avec personne autre que le gouvernement de la France, les conditions de l'évacuation des territoires français; et avec l'Autriche seulement, ce qu'il adviendra de la Pologne. Pour tout ce qui concerne les Balkans, il s'en rapporte, si je le comprends bien, à l'Autriche et à la Turquie. Pour ce qui concerne les peuples non-ottomans de la Turquie actuelle, il prétend que cela regarde la Turquie seulement. Après un accord général effectué de cette façon par des concessions et des marchandages particuliers, il n'aurait pas d'objection à une ligue de nations qui entreprendrait de maintenir le nouvel équilibre des puissances contre des troubles extérieurs. ”

Il faut admirer la précision et la netteté avec lesquelles M. Wilson met ainsi au clair le tortueux discours du chancelier. Après avoir dégagé de ses nuages la vraie pensée du ministre germanique, le président continue: “Il doit être évident, pour quiconque se rend compte de l'effet produit sur l'opinion et les sentiments du monde entier par la guerre actuelle, qu'aucune paix générale, qu'aucune paix valant les

sacrifices infinis de ces années de souffrances ne peut être obtenue de cette façon. La méthode que propose le chancelier allemand, c'est la méthode du congrès de Vienne. Nous ne pouvons, nous ne voulons pas retourner si loin dans le passé, Ce dont il s'agit, en ce moment, c'est de la paix du monde. Ce que nous nous efforçons d'atteindre, c'est un nouvel ordre de choses international, étayé sur des principes larges, universels, de droit et de justice, et non pas une simple paix de pièces et de morceaux. Est-il possible que le comte Hertling ne le voie pas, ne s'en rende pas compte, et qu'il croie vivre encore dans ce passé mort et oublié? A-t-il complètement perdu de vue les résolutions du reichstag du 19 juillet, ou les ignore-t-il volontairement? Ces résolutions parlent d'une paix générale et non d'expansion nationale, ni d'arrangements entre Etats. La paix du monde dépend de la solution équitable de chacun des différents problèmes que j'ai énumérés dans mon récent message au Congrès. On ne peut les discuter séparément dans les cours. Aucun d'eux ne constitue un intérêt particulier ou séparé que l'on puisse soustraire à l'opinion mondiale. Tout ce qui affecte la paix affecte l'humanité et rien de ce qui est réglé par la force militaire, si le règlement est injuste, n'est définitivement réglé. Il faudra rouvrir la question un jour ou l'autre. ”

Incontestablement ce sont là de nobles pensées, exprimées dans un noble langage. Après avoir analysé le discours de Von Hertling et fait ressortir les contrastes qui le différencient de celui du comte Czernin, M. Wilson s'est efforcé de condenser en des formules brèves et précises les principes qui lui semblent devoir être à la base des futures négociations. Voici comment il les a énoncés: “ 1o Chaque partie de l'arrangement final devra être appuyée sur la justice essentielle pour cette partie en particulier et sur les conventions qui seront les plus propres à assurer une paix permanente; 2o Les

territoires et les peuples ne pourront faire l'objet de marchés entre souverains, comme de simples pions dans une partie, même dans le jeu maintenant discrédité de l'équilibre des forces; 3o Tout arrangement territorial résultant de la guerre devra être fait dans l'intérêt et pour le bénéfice des populations intéressées et non comme marchandage ou compromis entre Etats rivaux; 4o Toutes les aspirations nationales bien définies recevront satisfaction autant qu'il sera possible sans introduire de nouveaux éléments ou perpétuer d'anciens éléments de conflit et d'antagonisme qui pourraient menacer la paix future de l'Europe et par conséquent du monde. ”

Ayant ainsi condensé les principes fondamentaux qui devraient assurément être reconnus par tous les belligérants, le président a proclamé de nouveau les motifs pour lesquels les Etats-Unis sont entrés dans le conflit et leur inébranlable résolution d'y jeter toute leur puissance afin de faire triompher la justice: “ On peut discuter, a-t-il dit, une paix générale fondée sur ces conditions, mais jusqu'à ce qu'elle soit obtenue, nous n'avons d'autre choix que de continuer la lutte. . . Je ne serais pas le fidèle interprète de la population des Etats-Unis si je n'ajoutais encore une fois que nous ne sommes pas entrés dans la guerre pour une cause mesquine et que nous ne pouvons jamais revenir sur une conduite que nous avons choisie pour des principes. Nos ressources sont en partie mobilisées et nous n'arrêterons pas tant qu'elles ne le seront pas entièrement. Nos armées se transportent rapidement sur le front de bataille et cette rapidité ne fera qu'augmenter. Toute notre puissance sera exercée dans cette guerre d'émancipation — émancipation de la menace et de la tentative de domination d'un groupe de souverains autocrates. Notre puissance d'action est indomptable. Et nous ne consentirons jamais à vivre dans un monde gouverné par l'intrigue et par la force. Nous croyons que notre propre désir que la raison et la jus-

tice soient la mesure des intérêts de l'humanité est partagé par tous les hommes éclairés de tous les pays. Sans l'ordre nouveau ainsi constitué, le monde ne saurait avoir la paix et la vie humaine serait dépourvue des conditions d'existence et de développement. Ayant mis la main à ce labeur, nous ne nous arrêterons que lorsque la tâche sera achevée. ”

Nous ne savons si M. Wilson s'en rend bien compte, mais les principes proclamés dans son beau discours s'inspirent du droit chrétien. Nous aurions aimé qu'il l'eût reconnu et qu'il eût invoqué ce droit comme le véritable fondement de l'ordre nouveau dont il souhaite l'avènement dans le monde. C'est ce droit que le pape a proclamé et dont il a rappelé les prescriptions. Et c'est lui seul qui peut servir d'assise à une paix juste et durable.

Le discours du président des Etats-Unis a produit une impression profonde. Suivant les différentes tendances, les uns y ont vu un pronostic de paix, les autres y ont vu l'assurance d'une continuation énergique de la guerre jusqu'à la victoire finale. Nous croyons qu'on peut concilier les deux manières de voir. Si les paroles, si les invites du président font comprendre à l'Allemagne qu'elle doit, bon gré mal gré, modifier son attitude et ses visées, la paix sera moins lointaine que ne le feraient pronostiquer les préparatifs de guerre à outrance. Si l'Allemagne refuse d'entrer dans la voie que lui indique le chef de la grande nation américaine, les hostilités se prolongeront encore et toutes les ressources de cette dernière seront mises en oeuvre pour hâter la fin du conflit et le faire aboutir à la victoire des Alliés.

La presse américaine presque tout entière a acclamé les paroles du président. La presse anglaise a généralement donné la même note, avec des nuances indicatrices des groupes politiques auxquels appartiennent les différents journaux. La presse française n'a pas été moins favorable. On peut en

juger par ces quelques lignes empruntées à un article du *Temps* : " Tous les Alliés de l'Entente vont approuver les principes formulés dans le message du président, écrit le *Temps*. Le programme de M. Wilson qui réunit ensemble les stipulations économiques et territoriales va forcer les dirigeants de l'Allemagne à accepter une paix juste, puisqu'ils craignent après la guerre des représailles sur le terrain économique qui pourraient les ruiner. Il est vrai que le geste de Trotzky peut les encourager à pousser activement leur guerre de conquête, vu la possibilité de se procurer des vivres en Russie. "

\* \* \*

C'est le lendemain même du discours de M. Wilson que s'est ouverte à Londres la huitième session du plus long parlement anglais dans les temps modernes. Il était prorogé depuis six jours à peine. Les chambres se réunissaient dans une atmosphère politique chargée d'électricité. La conférence du conseil suprême des Alliés à Versailles avait désorienté une partie considérable de l'opinion anglaise. Elle s'était terminée le 2 février, et un communiqué officiel avait indiqué que le conseil ne trouvait, dans les déclarations des comtes Czernin et Von Hertling, aucun point de contact avec les buts de guerre exprimés par les Alliés et considérait que ceux-ci avaient pour le moment l'unique devoir de continuer la guerre jusqu'à ce que l'on puisse obtenir une paix appuyée sur des principes de liberté, de justice et de respect pour les lois internationales. Cela, à la chambre, mécontentait vivement les pacifistes. D'autre part, il y avait un autre élément, un élément modéré, qui manifestait son peu de satisfaction de la situation et trouvait que la diplomatie alliée laissait beaucoup à désirer. On exprimait aussi l'opinion que le gouvernement

devait donner plus d'informations sur ce qui s'était passé à Versailles. C'est dans ces conditions que s'ouvrait la session.

Le discours du trône, prononcé par le roi lui-même, déclarait que les empires du Centre, en réponse aux vues énoncées par les Alliés, avaient pris une attitude intransigeante. Et il contenait cette phrase: " Tant que les seuls principes suivant lesquels peut être conclue une paix honorable n'auront pas été reconnus, c'est notre devoir de continuer la guerre avec toute la vigueur dont nous sommes capables. " Le discours se terminait par un appel au dévouement, à l'énergie, à la constance et à l'esprit de sacrifice de la nation. Le débat sur l'adresse a été mouvementé. " On se demandait, dit une dépêche, comment M. Lloyd George accueillerait la dernière déclaration du président Wilson et quelle figure il ferait devant le mécontentement manifesté par une partie de la presse et du public au sujet du conseil de Versailles. On était aussi curieux d'apprendre jusqu'à quel point M. Asquith répondrait aux demandes de l'aile extrême de ses partisans, au sujet de l'abandon de la politique de bienveillance à l'égard du gouvernement en faveur d'une opposition active provenant de la désapprobation de la politique générale de guerre et de l'extension des fonctions du conseil de guerre suprême. "

Ceux qui s'attendaient à une séance orageuse n'ont pas été déçus. Il y a eu des paroles vives échangées entre M. Lloyd George et M. Asquith. Celui-ci demandait plus d'informations. " Il faut, disait-il, que nous ayons une confiance complète dans le système de ceux qui font la guerre et dans l'harmonieux accord des opinions et de l'effort du gouvernement et de ses serviteurs. " M. Lloyd George a répondu qu'il ne pouvait parler des décisions du conseil de Versailles sans donner des renseignements à l'ennemi. M. Asquith s'est aussitôt levé pour protester avec indignation contre ce qu'il considérait comme une insinuation insultante. Ce n'est pas cela que je deman-

de, s'est-il écrié, au milieu des acclamations de son parti. M. Lloyd George a ramené un peu de calme en répudiant toute intention blessante. Dans son discours, il a proclamé la déception que lui ont fait éprouver les exposés de Von Hertling et du comte Czernin. Et, contrairement à M. Wilson, il a soutenu que, pour lui, s'il peut y avoir une différence de forme, il n'y a guère de différence de fond entre les déclarations des deux ministres germaniques. Quant au conseil de Versailles, il a maintenu qu'il est impossible de donner plus d'informations sans révéler les décisions prises. Cette partie de son discours a été hachée d'interruptions. En somme, le gouvernement est sorti du débat en meilleure situation qu'on eût pu le croire d'après le ton de la presse. Une motion pacifiste a été rejetée par 182 voix contre 22.

Mais à peine cette première escarmouche était-elle terminée qu'un grave incident est venu accroître les embarras du ministère. Le général Robertson, chef de l'état-major impérial, s'est retiré, parce qu'il ne pouvait accepter les décisions prises au conseil de Versailles. Cette nouvelle a secoué l'opinion. Les journaux hostiles à M. Lloyd George ont ouvert contre lui le feu. Et l'on s'est demandé si vraiment on n'allait pas assister à une crise politique dont le résultat pourrait être un changement de cabinet. Cependant, encore une fois, les adversaires du gouvernement ont été désappointés. Le 19 février, le premier ministre a fait devant la chambre des communes une déclaration importante. Il a dit que les décisions prises à Versailles l'ont été unanimement et que ce sont les représentants du gouvernement américain dans la conférence qui ont insisté avec le plus de force et de logique pour leur adoption. Le commandant en chef, le maréchal Haig, était présent quand la décision fut prise. Il signala deux points susceptibles de modifications qui furent acceptés. On offrit ensuite à sir William Robertson de siéger au

conseil de Versailles; il refusa. On le pria alors de demeurer chef d'état-major; mais il ne crut pas devoir le faire, vu les conditions nouvelles résultant des décisions prises à Versailles. Et le gouvernement a dû s'incliner devant sa détermination tout en la regrettant.

Ces explications de M. Lloyd George ont dissipé le malaise qui existait indéniablement. M. Asquith a déclaré regrettable qu'elles n'eussent pas été données huit jours auparavant. Et l'incident a été clos. Sir William Robertson a subséquemment accepté le poste de commandant militaire du district de l'est en Angleterre. Quoique le cabinet soit sorti victorieux de ces assauts, il semble cependant que sa situation soit ébranlée. On parle maintenant d'élections générales pour le printemps prochain.

\* \* \*

En France l'oeuvre de justice s'accomplit. Après un procès long et sensationnel, Bolo Pacha a été condamné à mort par le conseil de guerre qui a statué sur son cas. Il était accusé de haute trahison et a été trouvé coupable après une délibération de quinze minutes. Le crime dont le verdict le déclare convaincu est d'avoir servi la propagande allemande pour déprimer le moral de la France et d'avoir reçu de l'or allemand pour soudoyer des journaux et des hommes publics. Les avocats du condamné ont interjeté un appel qui s'appuie sur une question de procédure.

Une nouvelle secousse a été donnée à l'opinion par l'arrestation du sénateur Humbert, ancien directeur du *Journal*. Bolo avait acheté des intérêts dans cet organe de publicité avec de l'argent reçu des Etats-Unis mais de provenance allemande. Le sénateur Humbert a maintes fois affirmé son patriotisme, disent les dépêches.

On attend maintenant avec un intérêt passionné l'ouverture du procès de M. Caillaux. Jusqu'ici M. Clemenceau accomplit avec une implacable énergie la mission que l'opinion publique lui a confiée.

\* \* \*

Notre session provinciale s'est terminée le 9 février. La mesure capitale qui a été adoptée est celle en vertu de laquelle la prohibition totale est décrétée pour toute la province. Ce régime devra prendre effet le 1er mai 1919.

On annonce la session fédérale pour le 20 mars. Les rapports du vote militaire élèvent la majorité du gouvernement à soixante voix.

**Thomas CHAPAIS.**

Québec, 26 février 1918.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

---

LE RENOUVEAU CATHOLIQUE DANS LES LETTRES, par M. l'abbé Jean Laurec. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 60. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

A la veille de la guerre, les signes d'un mouvement de retour vers le catholicisme s'étaient manifestés dans l'élite intellectuelle de la France. Plusieurs conversions de poètes, de romanciers d'un talent reconnu ; la fondation d'un nouveau groupe littéraire franchement catholique ; le geste de René Bazin faisant acclamer Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la coupole académique ; une élite catholique se formant, au sein de l'Université—autant de faits intéressants que M. l'abbé Laurec sait analyser et dont il tire sans parti pris d'évidentes conclusions. Après avoir exposé ce mouvement d'ensemble, l'auteur trace, en l'étudiant avec soin, le portrait moral et littéraire de quelques-uns de ces témoins du renouveau, dont la guerre actuelle a hélas ! éclairci les rangs : Charles Péguy (cette étude fut très remarquée dans les colonnes de la *Croix*) ; Paul Claudel : le poète Francis Jammes ; le " centurion " Psichari, petit-fils de Renan ; Joseph Lotte et le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université* ; Pierre Poyet ; Georges Dumesnil, Albert Fleury, Charles-François Caillard, Emmanuel Delbousquet. On lira avec plaisir les 30 pages d'appendice consacrées à Charles-Louis-Philippe et à l'évolution de plusieurs écrivains contemporains : trois académiciens, Barrès, Capus, Loti et André Beauvier. Ce livre est à la fois une oeuvre de saine critique littéraire et de vivante apologétique.

\* \* \*

LA LITURGIE DES MORTS, par M. l'abbé E. Duplessy. 1 vol. Prix : 1 fr. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Nous avons annoncé naguère la publication de la *Liturgie des mourants*, par M. l'abbé Duplessy, directeur de la *Réponse*. Aujourd'hui, le même auteur nous donne la *Liturgie des morts*. Deux parties : l'adieu aux morts, le souvenir des morts. L'*Adieu aux morts* : La liturgie des funérailles, l'office et la messe des morts se trouvent ici en bonne traduction française, avec le texte latin et des explications qui aident à mieux comprendre et donc à mieux suivre toutes ces longues et belles cérémonies où l'Eglise fait revivre à nos yeux le drame du départ de l'âme et de son

jugement. Le *Souvenir des morts* : Tous les moyens institués et recommandés par la Sainte-Eglise pour nous faire vivre avec la préoccupation de nos morts, et dans la pensée de leur être utiles au-delà de la tombe, tous ces moyens sont passés en revue : messes anniversaires et quotidiennes, trentain grégorien, autel privilégié, fête des trépassés, indulgences diverses, etc. La *Liturgie des mourants* et la *Liturgie des morts* forment le répertoire le plus complet des moyens institués par Notre-Seigneur ou par la Sainte Eglise pour venir en aide aux âmes chères qui vont nous quitter ou qui nous ont quittés pour les jugements divins.

\* \* \*

DANS LES PLIS DU DRAPEAU, par M. Poulin Comtal. 1 vol. in-12.

Prix : 30 centimes. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Les romans mensuels de la Maison de la Bonne Presse constituent un des plus beaux succès de la librairie française et intéressent les soldats, qui dévorent les romans..., heureux quand ils sont bons. Tirage mensuel : 150 000. Il paraît un roman complet chaque mois, donnant, comme texte, la valeur d'un volume à 3 fr. 50. Belle couverture en couleurs. Chaque volume : 0 fr. 30 ; port, 0 fr. 15. Pour recevoir chaque volume dès son apparition, on peut prendre un abonnement annuel de 4 francs pour la France, la Belgique, l'Algérie et la Tunisie ; 4 fr. 50 pour les colonies françaises et l'étranger.

\* \* \*

POUR LES SOLDATS QUI PRIENT, par M. René Bazin, de l'Académie française, tract de quelques pages. Prix : 1 fr. 50 le cent. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Réponse éloquente à une " note " prescrivant aux chefs d'armée " d'observer une stricte neutralité religieuse " et recommandant d'entraver " la propagande cléricale active " sur le front. M. René Bazin montre que si les catholiques ne prétendent pas au monopole du courage, du moins ils en ont " une large provision " et que c'est une faute de combattre le catholicisme, si — et l'expérience le prouve — il est une source de courage et de vertu militaire.

\* \* \*

FIGURES ET DOCTRINES DE PHILOSOPHES (Socrate — Lucrèce — Marc-Aurèle — Descartes — Spinoza — Kant — Maine de Biran), par Victor Delbos, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Dans le monde des philosophes comme auprès de l'auditoire si légitimement exigeant des étudiants de Sorbonne, Victor Delbos avait peu à peu, par sa science et sa probité d'historien, par la force de sa pensée et de sa parole, par la noblesse de son caractère, acquis une autorité hors de pair. De plus en plus, malgré la réserve qu'il s'imposait, son nom rayonnait, sa maîtrise commençait à atteindre le grand public; il prenait à coeur de rendre accessibles à toutes les intelligences cultivées le fruit de ses profonds travaux, les aliments spirituels que renferment les doctrines philosophiques. C'est en cet esprit qu'il venait, quand une mort prématurée le frappa le 16 juin 1916, d'achever le présent livre: oeuvre originale, et à vrai dire, sans équivalent, non seulement par la pénétration et la sûreté d'un jugement toujours parfaitement informé et lucide, par la beauté austère ou même éclatante de la forme, mais encore et surtout par l'inspiration de fond qui anime toutes les pages et relie secrètement les chapitres successifs. Au premier abord ce n'est qu'un recueil d'articles ou de conférences soigneusement mises au point; mais en réalité, c'est bien autre chose et infiniment plus; c'est l'application d'une méthode où l'histoire et la doctrine s'unissent comme elles ne l'avaient pas encore fait; c'est l'enseignement qui ressort des essais, en apparence divergents, en réalité complémentaires, de l'humaine sagesse. Ce que l'auteur veut montrer, c'est que les grands systèmes qui valent par la puissante cohésion des idées comme oeuvres de vérité sont en même temps oeuvres de vie; c'est que, tout en gardant leur impersonnalité scientifique, ils expriment l'intime attitude des philosophes qui les ont organisés et qui en ont vécu; c'est que, pour les comprendre vraiment, il faut les rapporter aux besoins d'âme qu'ils ont cherché à satisfaire; c'est que, si tous peuvent contribuer à nous éclairer et à nous rendre meilleurs, cependant la doctrine intégrale de vérité et de vie se trouve du côté où nous oriente la pensée d'un Pascal et d'un Maine de Biran. Par là surtout ce livre de Victor Delbos a une valeur capitale, et il mérite de demeurer classique.

\* \* \*